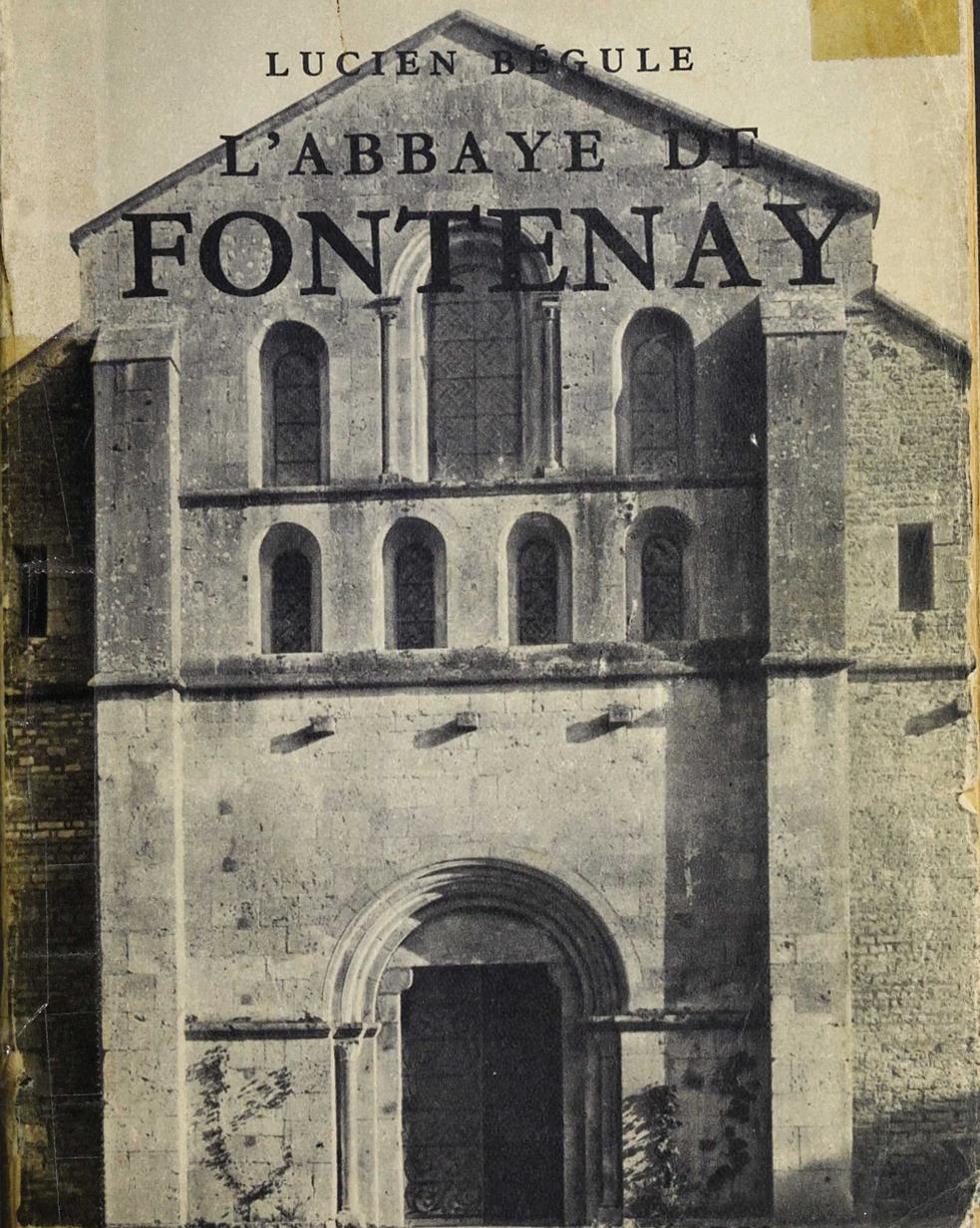


PETITES MONOGRAPHIES  
DES GRANDS ÉDIFICES  
DE LA FRANCE

LUCIEN BÉGULE

L'ABBAYE DE  
FONTENAY



HENRI LAURENS - PARIS

(Les Éditions)

1573 SP

2721  
B 680

L'Abbaye de Fontenay

**PETITES MONOGRAPHIES  
DES GRANDS ÉDIFICES DE LA FRANCE**

*Collection publiée sous le patronage*

DE L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS, DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ARCHÉOLOGIE ET DU TOURING-CLUB DE FRANCE.

*Directeur : M. MARCEL AUBERT, de l'Institut.*

**CATHÉDRALES**

Albi.	Clermont-Ferrand.	Paris.
Amiens.	Coutances.	Reims.
Angers.	Dijon.	Rouen.
Auxerre.	Evreux.	St-Pol-de-Léon.
Bayeux.	Laon.	Sées.
Beauvais.	Limoges.	Senlis.
Bordeaux.	Lisieux.	Sens.
Bourges.	Lyon.	Strasbourg.
Châlons-sur-Marne.	Le Mans.	Toulouse.
Chartres.	Meaux.	Tours.

**ÉGLISES ET CHAPELLES**

Saint-Trophime d'Arles.	Loches.	Saint-Riquier.
St-Etienne de Beauvais.	Notre-Dame de Mantes.	Saint-Savin.
Brou.	Paray-le-Monial.	St-Sernin de Toulouse.
Conques.	Ste-Chapelle de Paris.	St-Philibert de Tournus.
Notre-Dame de Dijon.	Saint-Ouen de Rouen.	Trinité de Vendôme.
Notre-Dame de l'Épine.	Saint-Benoît-sur-Loire.	
Trinité de Fécamp.	Saint-Gilles.	

**ABBAYES**

Cluny.	Montmajour.	St-Victor de Marseille.
Fontenay.	Mont-Saint-Michel.	Souigny.
Jumièges.	Royaumont.	Vaux-de-Cernay.
Moissac.	Saint-Denis.	Vézelay.

**CHATEAUX**

Amboise.	Chinon.	Rambouillet.
Palais des Papes, Avi- gnon.	Coucy.	Châteaux de Touraine : <i>Langeais, Luynes,</i>
Anet.	Dieppe.	<i>Ussé, Azay.</i>
Boulogne-sur-Mer.	Écouen.	Valençay.
Bussy-Rabutin.	Gisors.	Villeneuve-lez-Avignon.
Chambord.	Josselin.	Vincennes.
Chenonceaux.	Loches.	
Cheverny.	Oiron.	
	Luxembourg à Paris.	

**ÉDIFICES CIVILS**

Aigues-Mortes.	Hôtel-Dieu de Beaune.	Invalides à Paris.
Les Baux.	Amphithéâtre de Nîmes.	Pont du Gard.

Petites Monographies des Grands Édifices

\*\*\* de la France \*\*\*

Collection fondée par E. LEFEVRE-PONTALIS

Publiée sous la direction de M. MARCEL AUBERT

Membre de l'Institut

# L'Abbaye de Fontenay

PAR

LUCIEN BÉGULE

*Ouvrage illustré de 20 héliogravures, d'un plan  
et de 11 gravures dans le texte*

Troisième édition revue

CENTRE D'ANTHROPOLOGIE

RELIGIEUSE EUROPÉENNE

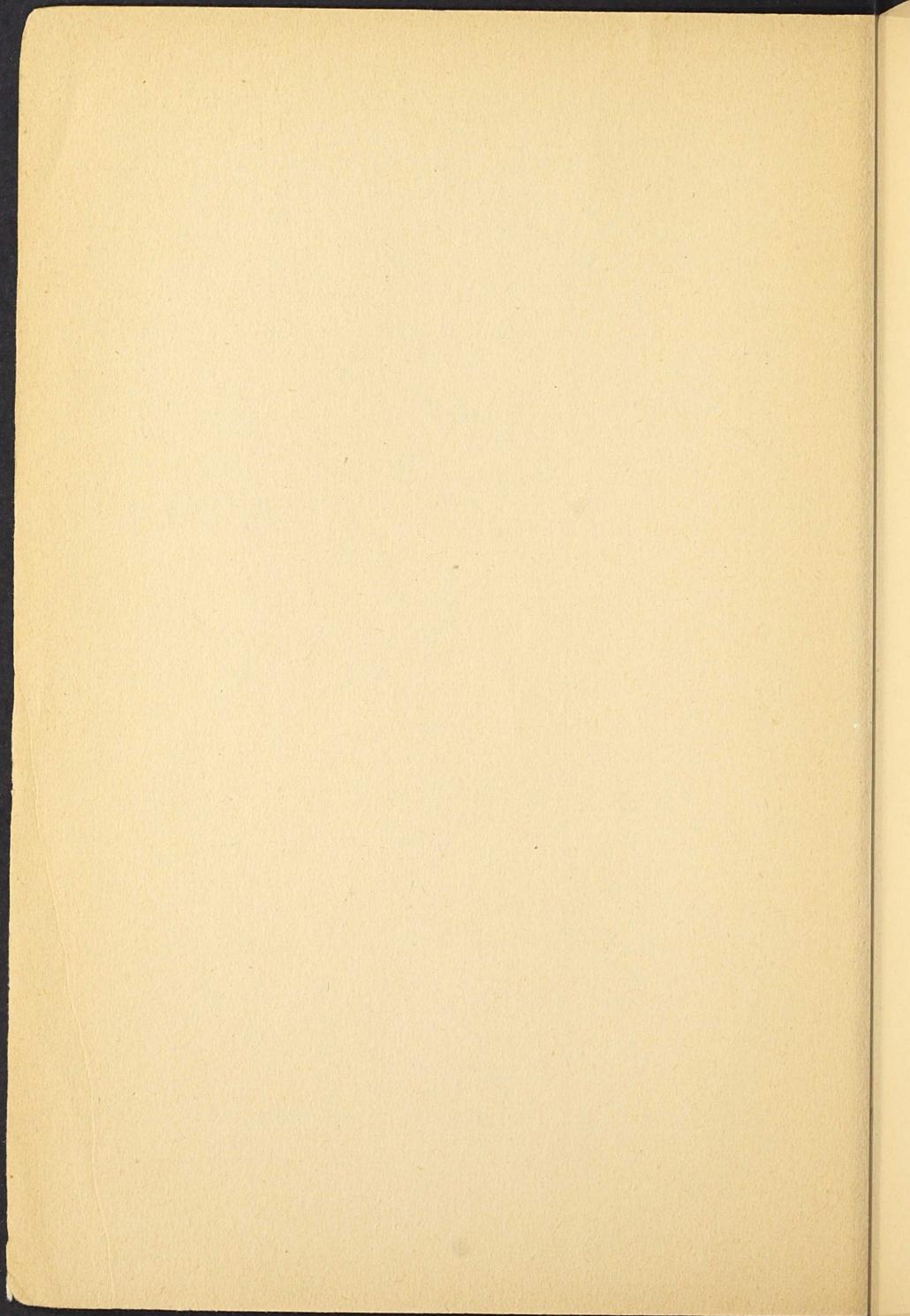
PARIS

HENRI LAURENS, ÉDITEUR

6, Rue de Tournon, 6

1950

Tous droits de traduction et de reproduction réservés  
pour tous pays.



## SOMMAIRE HISTORIQUE

L'Ordre des Cisterciens fut fondé en 1098, dans le diocèse de Langres, au milieu de la forêt marécageuse de Cîteaux, par saint Robert, abbé de Molesmes, dans le but de rétablir la stricte observance de la règle bénédictine, alors fort relâchée. Saint Albéric en fut le premier abbé. En 1109, Etienne Harding, l'auteur de la célèbre charte dite de *Charité*, succède à Albéric, et saint Bernard, avec trente de ses compagnons, vient, en 1113, lui demander l'habit.

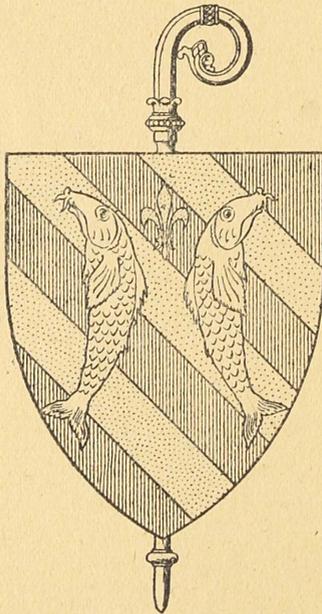
Cîteaux prend bientôt un tel développement qu'il faut répartir ses religieux en des colonies nouvelles, et, en trois années, s'élèvent les abbayes de Pontigny (diocèse d'Auxerre), la Ferté (diocèse de Chalon-sur-Saône), Clairvaux et Morimont (diocèse de Langres). Ce furent les quatre premières filles de Cîteaux, qui ne tarda pas à en compter beaucoup d'autres.

Bernard, devenu abbé de Clairvaux, détacha de sa maison trois colonies pour fonder successivement Troisfontaines (1115), Fontenay<sup>1</sup> (1118) et Foigny (1121). Le 26 octobre 1118, il part de l'abbaye de Clairvaux, accompagné de douze religieux, arrive à Châtillon-sur-Seine, descend dans la direction du sud-ouest, au travers d'épaisses forêts, et s'arrête à l'ermitage des pieux cénobites, frères Martin et Milon. Cette retraite, appelée *Chastellum* (petit château),

1. Les documents historiques concernant Fontenay sont abondants, mais disséminés en de nombreux cartulaires, dans les manuscrits de la Bibliothèque de Châtillon, dans des pièces d'archives, etc. M. J.-B. Corbolin, curé de Marnagne, les a réunis et coordonnés en un volume qui est actuellement la seule histoire de l'abbaye : *Monographie de l'Abbaye de Fontenay, seconde fille de Clairvaux*, Cîteaux, 1882. Nous ne pouvons mieux faire que de mettre ce travail à contribution pour esquisser très sommairement l'histoire de la construction de Fontenay, le but de cette étude étant surtout de faire connaître l'abbaye par une description exacte et une abondante illustration.

était située à la pointe d'un rocher entouré de murailles, au bas de la forêt du Petit-Jailly, non loin du *castrum Tullioni*, propriété de la famille de Bernard, et du *castrum Montis Barri*, aujourd'hui Touillon et Montbard. Quelques traces de cet ermitage se distinguent encore à l'extrémité de l'étang Saint-Bernard. Une source, sortant du pied des murs, alimente l'étang : jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, elle passait pour miraculeuse avec la propriété de guérir de la teigne ou rache. De là le nom de la source et de la vallée de la « Racherie ».

Les religieux, que Bernard, en retournant à Clairvaux,



ARMES DE L'ABBAYE DE FONTENAY.

avait mis sous la direction de son parent Godefroy de la Roche, restèrent douze ans dans cette solitude, se consacrant au défrichement de la vallée et à la pratique de toutes les vertus. Ils étaient soutenus par les préceptes et les exemples que leur avait laissés Bernard, qui semble avoir veillé avec une sollicitude toute spéciale sur l'abbaye naissante ; c'est, en effet, pour les premiers religieux de Fontenay qu'il com-

posa son grand ouvrage, le traité de *Gradibus Humilitatis et Superbiæ*, véritable traité de perfection chrétienne proposé aux méditations de ses moines.

Mais bientôt, le nombre des religieux s'accroissant, l'ermitage devint trop étroit. En 1130, ils durent chercher un emplacement plus vaste et descendre à un kilomètre plus bas dans la vallée, à l'intersection de celle qui est arrosée par le ruisseau de Fontenay, là même où se trouve l'abbaye actuelle. Le terrain leur fut concédé par l'évêque d'Autun, Etienne de Bagé, et par l'oncle maternel de saint Bernard, Rainard de Montbard.

La solitude de cette région répondait parfaitement aux exigences de la règle qui interdisait aux Cisterciens de fonder leurs monastères à proximité des villes, des manoirs féodaux et des villages<sup>1</sup>.

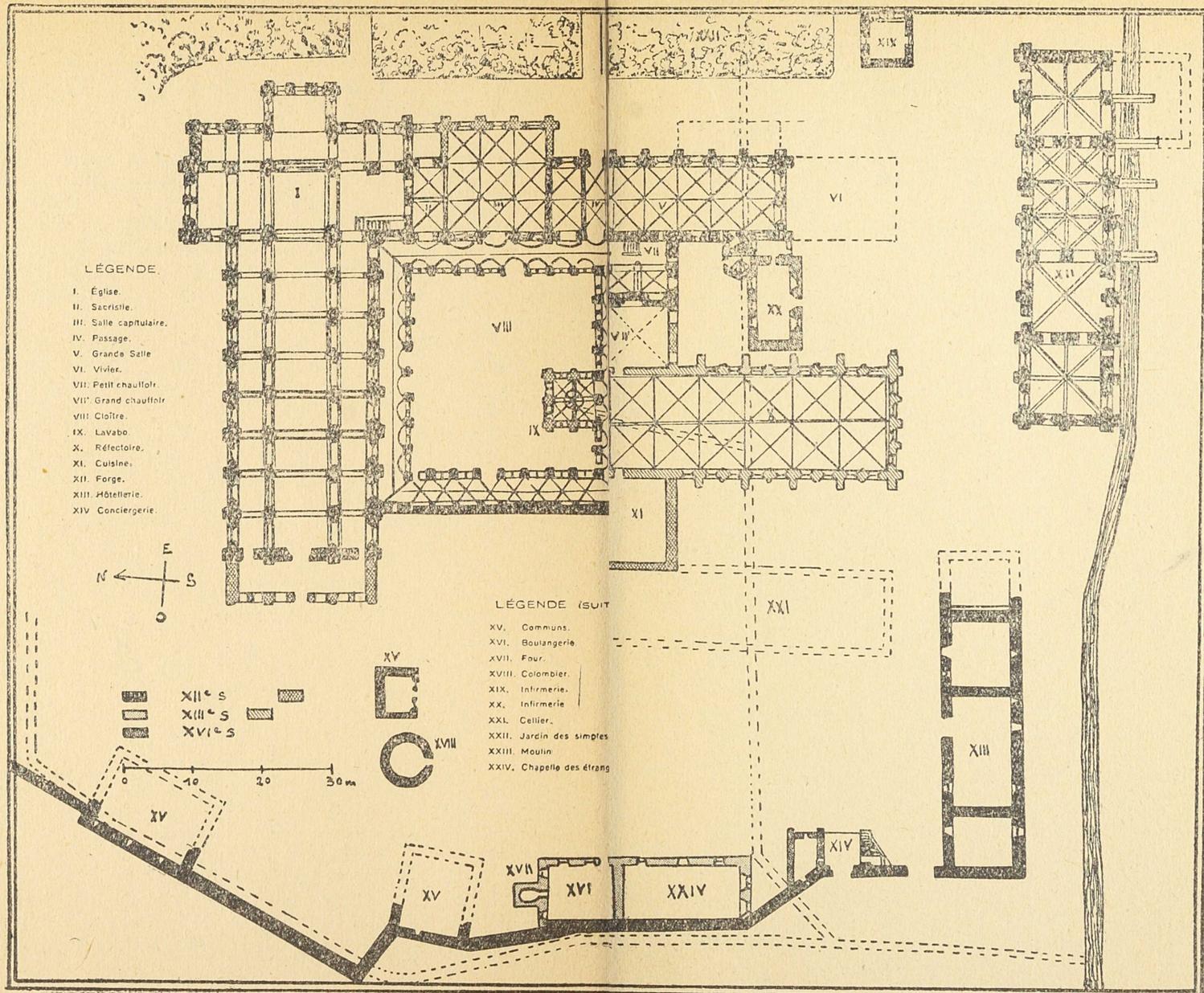
L'emplacement de la nouvelle colonie était marécageux et insalubre. Il fallut capter de nombreuses sources, drainer les ruisseaux, défricher, assainir et amender le terrain peu fertile et se livrer à d'importants travaux préliminaires. C'est vraisemblablement à cette abondance d'eau que l'abbaye doit son nom de Fontenay, *Fontanetum*, qui nage dans les fontaines.

Deux inscriptions du xvii<sup>e</sup> siècle, peintes sur les solives du porche d'entrée du monastère, appuient cette interprétation.

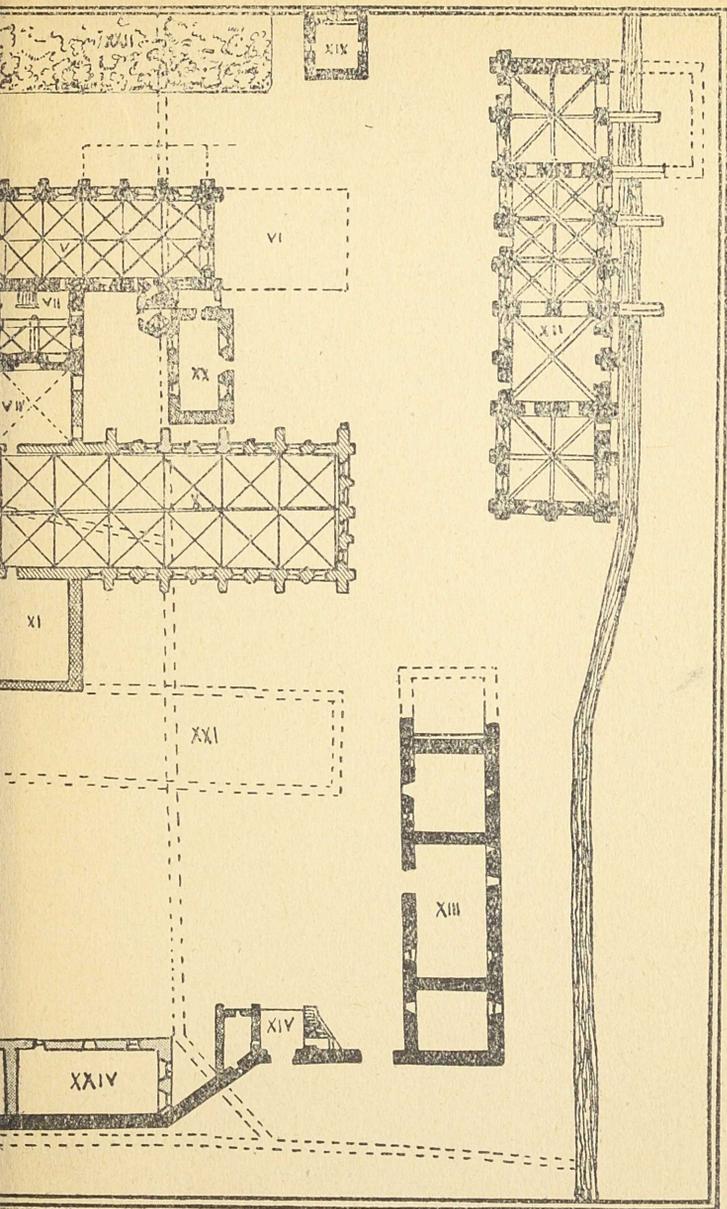
On commença par bâtir une petite église provisoire dédiée à saint Paul, qui a subsisté jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle. Puis, en conformité avec les prescriptions du premier Chapitre de 1119, le monastère est conçu de telle sorte qu'il réunisse dans son enceinte toutes les choses nécessaires à la vie — « de l'eau courante, un moulin, des jardins fruitiers et potagers, des ateliers, etc. » — afin que les religieux n'aient pas de prétextes pour les aller chercher au dehors. Fontenay réalisa donc exactement, dans cette riante vallée, le programme tracé par la constitution de Cîteaux.

Le premier abbé, Godefroy de Rochetaillée (1118-1132), qui avait présidé à l'installation de l'abbaye et établi les premières constructions, ne tarda pas à quitter Fontenay pour

1. Instituts du Chapitre général de Cîteaux : *In civitatibus, castellis, villis, nulla nostra construenda sunt cœnobîa, sed in locis a conversatione hominum remotis.*



Dressé par M. René Aynard, 1912.



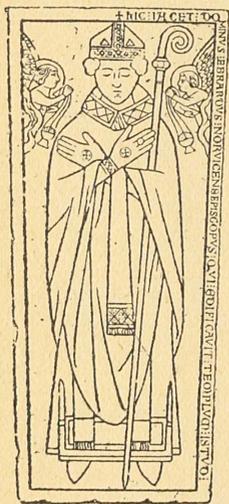
Dressé par M. René Aynard, 1912.

se retirer auprès de son ami et parent Bernard, encore abbé de Clairvaux. Sous l'administration de son successeur, Guillaume de Spiriaco (1132-1154), l'abbaye continua de prendre un rapide accroissement et bientôt il fallut songer à la construction d'une nouvelle église et de bâtiments claustraux en rapport avec l'importance de la communauté.

C'est alors qu'en 1139 un prélat anglais, Ebrard, évêque de Norwich, de la grande famille d'Arrundel, abandonna son évêché à la suite de persécutions et vint chercher le repos à

Fontenay, dans la paix et la solitude. Possesseur de biens considérables, il résolut de les employer aux constructions de l'abbaye et, en particulier, d'une vaste église qui fut achevée en 1147 et dans laquelle il fut enseveli. Sa tombe, placée dans le chœur, devant le maître-autel, existe encore. En même temps, Ebrard édifiait pour sa résidence un château en dehors de l'enceinte du monastère. On en reconnaît les substructions dominant toute l'abbaye, au milieu des bois qui s'appellent encore *Bois l'Evêque*. La consécration de l'église eut lieu le 21 septembre 1147, par le pape Eugène III, au milieu d'un immense concours de cardinaux, d'évêques, d'abbés de l'ordre de Cîteaux et de nombreux chevaliers et seigneurs bourguignons.

Le XII<sup>e</sup> siècle fut la grande ère de prospérité de l'abbaye. Sous Guillaume de Montbard, abbé de Fontenay (1167-1170), une bulle du pape Alexandre III confirme à Fontenay ses biens, ses droits et la faculté d'élire son abbé avec l'agrément de Clairvaux. L'abbaye reçut en même temps le droit d'asile, non seulement dans son enceinte, mais aussi dans ses métairies et ses dépendances. Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, on édifia les autres bâtiments ; un réfectoire monumental remplaça le précédent, dont les proportions étaient devenues trop exigües, et une forge, dont la soufflerie était actionnée par une dérivation de la rivière, fournit aux reli-



TOMBE D'EBRARD  
Evêque de Norwich  
(XII<sup>e</sup> siècle.)

gieux une diversion industrielle aux travaux des champs, qui étaient l'occupation fondamentale de l'Ordre.

Pendant le XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye, dont tous les bâtiments claustraux sont achevés, est souvent inquiétée et exposée aux coups des pillards par son isolement et le renom de ses richesses. Elle dut même recourir, en 1234, à la protection du pape Grégoire IX, comme à celle du duc de Bourgogne, Hugues IV. Sous l'abbé Guillaume IV (1252-1269), les religieux sont obligés d'envoyer une députation à saint Louis, à Asnières, pour solliciter son appui. Leur demande fut écoutée favorablement : une ordonnance royale les exempta de tout droit fiscal et les autorisa à circuler dans tout le royaume sans payer de tribut, ce qui fit donner à Fontenay le titre d'Abbaye Royale. C'est pour cette raison qu'une fleur de lis figure dans ses armoiries.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'abbaye acquiert une grande prospérité et compte trois cents moines ou convers, tant dans le cloître que dans les métairies. Mais cette prospérité devait être bientôt troublée par la guerre de Cent Ans et la Jacquerie. En 1359, les Anglais, sous la conduite d'Edouard IV, s'emparent de Flavigny, saccagent toutes les abbayes voisines et exigent une énorme rançon qui dut être payée par tous les évêques et les abbés de la région, en particulier, par celui de Fontenay.

Pendant les premières années du XV<sup>e</sup> siècle, les bandes armées des « écorcheurs » et des routiers, réunies en « grandes compagnies » pour ravager et rançonner la Bourgogne, ne cessent d'attaquer le monastère.

L'abbé Nicolas (1378-1417) obtient du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, le droit de construire autour de l'abbaye un mur d'enceinte pour la préserver de leurs incursions ; ce qui n'empêcha pas de 1440 à 1459, les pillards de mettre l'abbaye à feu et à sang et d'incendier le grand dortoir.

Sous l'administration du vingt-neuvième abbé, Jean Frouard (1459-1493), Charles VIII prend Fontenay sous sa protection. La longue administration de Jean Frouard, d'une durée de trente-quatre ans, fut favorable à la prospérité du monastère que les souverains pontifes, les rois, les ducs, les seigneurs de la contrée dotèrent de nouveaux privilèges. D'année en année, les offrandes se multipliaient, les aumô-

nes affluaient ; les richesses du monastère étaient immenses en propriétés, vignes, bois, rivières, droits de pêche et redevances. Les religieux devenaient si nombreux que l'abbaye dut créer de nombreuses succursales et des dépendances qui prirent le nom de Petit-Fontenay.

Avec le xvi<sup>e</sup> siècle commence l'ère de décadence matérielle et morale de Fontenay qui souffre des ravages causés par les guerres de religion, principalement en 1567. Ce fut surtout l'établissement du régime de la commende, en 1557, qui en fut une des principales causes. On conçoit que l'administration de ces abbés, nommés par la faveur royale, souvent très jeunes, avec des habitudes de luxe et d'intempérance, ne résidant même pas au monastère, dont ils dépensaient les revenus à leur guise, n'était pas de nature à maintenir la fortune de l'abbaye et l'observance de la règle cénobitique. Aussi la dissolution, le relâchement et les ruines matérielles font pressentir la déchéance prochaine et irrémédiable du monastère, menaçant de compromettre définitivement la vitalité de Fontenay.

Dès le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, certains bâtiments de l'abbaye avaient considérablement souffert, non seulement des dégradations et des attaques à main armée, mais aussi de l'humidité provenant du ruisseau Saint-Bernard, dont les eaux s'infiltraient dans le sol de l'église et pourrissaient les boiseries, à tel point que la célébration des offices devenait fort difficile en dehors du chœur. Nous savons aussi par le cahier de la visite faite à Fontenay, en 1745, par l'abbé de Troisfontaines, qu'à cette époque le réfectoire était dans un tel état de délabrement qu'il fallut le démolir pour prévenir son effondrement.

La Révolution consacra la ruine de Fontenay, qui fut vendu, en octobre 1791, avec ses terres, bois et vignes, et adjugé au prix de 78.000 francs au sieur Claude Hugot, de Précý-sous-Thil, qui transforma les bâtiments en papeterie. Les fermes, la bibliothèque, le mobilier, adjugés à vil prix, furent l'objet d'une vente spéciale. M. Hugot vendit Fontenay vers 1812 à M. Guérin, qui, en 1820, le revendit à son tour à M. Elie de Montgolfier, d'Annonay, qui exploita de nouveau les bâtiments de l'abbaye pour la fabrication du papier. Elie de Montgolfier céda la propriété à son gendre Marc Seguin, de l'Académie des Sciences, qui la remit

à bail à Raymond et Laurent de Montgolfier, ses gendres, lesquels donnèrent une grande extension à la fabrication du papier, en créant trois nouvelles usines dans la vallée, à la Fontaine de l'Orme, la Châtaignère et Choiseau. Les fils de Raymond de Montgolfier, MM. Auguste et Henri de Montgolfier, succédèrent en 1873 à leur père dans la propriété et l'exploitation des manufactures de Fontenay, puis les apportèrent, en 1890, à une Société dénommée : « La Société anonyme des Papeteries de Montbard », dont ils furent les administrateurs délégués. Cette société entra en liquidation volontaire en 1902 et, en octobre 1906, M. Edouard Aynard, gendre de M. Raymond de Montgolfier, acquit la propriété de Fontenay, en vente amiable et publique.

Il est intéressant de constater que Fontenay n'a pas que des titres artistiques qui soient dignes de mémoire. C'est à la Fontaine de l'Orme, sur le domaine de Fontenay, que se sont faits, en 1830, les premiers essais de pisciculture en Europe, par MM. Hyvert et Pilachon, renouant les traditions des moines. Et l'illustre Marc Seguin, l'inventeur des chemins de fer en France et des ponts suspendus, dont l'ample génie s'est produit en tant d'autres recherches ou formes scientifiques, et qui a résidé près de vingt-cinq ans à Fontenay, y a fait, de 1855 à 1860, les premières expériences d'aviation, qu'il a poursuivies ensuite à Annonay. Et ses petits-fils Laurent et Louis Seguin, suivant les voies ouvertes par leur aïeul, ont, à leur tour, inventé le « Gnome », le meilleur des moteurs actuellement employés pour actionner les aéroplanes.

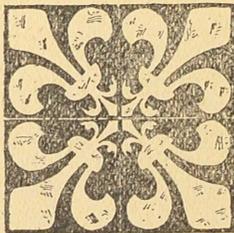
Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, comme on l'a vu, Fontenay avait été transformé en exploitation industrielle, mais par des hommes éclairés, qui s'étaient attachés à préserver des mutilations graves les parties anciennes de l'abbaye offrant un intérêt artistique. Cependant la Forge avait été surélevée d'un étage, ainsi que la galerie occidentale du cloître ; de nombreux bâtiments récents, étaient affectés aux travaux de la papeterie, et enfin deux hautes cheminées complétaient l'aspect industriel de cette ruche ouvrière.

Il devait suffire, à un moment donné, de faire disparaître toutes ces constructions parasites pour rendre aux vieux édifices leur initiale beauté.

Cette transformation s'est opérée méthodiquement, et, peu à peu, les trois usines de la vallée ont disparu, les mul-

tiples bâtiments modernes élevés dans l'enceinte de l'abbaye ont été rasés et la Forge a repris son aspect primitif. Ces démolitions représentent une surface bâtie de plus de 4.000 mètres carrés. Le sol de l'église a été ramené à son ancien niveau, dégagant les bases des piliers enterrés de près de 80 centimètres, et les quatre travées du bas-côté méridional, qui avaient été murées pour former une chapelle privée, ont été rendues à leur destination première. L'église est donc aujourd'hui intégralement ce qu'elle était en 1147. Enfin, l'aile orientale du cloître, qui s'inclinait d'inquiétante façon, a été remontée pierre par pierre, avec un soin méticuleux. Ces divers travaux, très habilement et très respectueusement conduits par M. René Aynard, sans l'intervention d'aucun architecte, ont rendu à Fontenay son aspect primitif dans le cadre agreste et solitaire que les moines du XII<sup>e</sup> siècle avaient si bien su découvrir.

1911.



CARREAUX DU PAVEMENT DE L'ÉGLISE

## DESCRIPTION DE L'ABBAYE

Après avoir traversé la ville de Montbard et dépassé le petit village de Marmagne, le voyageur qui se dirige à l'est pénètre dans le vallon des Egrevies, resserré entre les collines plantées de vieux arbres et arrosé par le ruisseau de Fontenay, dont les eaux limpides se jettent dans la Brenne, affluent de l'Yonne. Laissant la route de Touillon, au milieu de cette vallée silencieuse et mélancolique, il s'engage sous une sombre ramure de mélèzes et de sapins et se trouve bientôt en face de vastes bâtiments auxquels donne accès une porte couronnée d'un écusson surmonté de la crosse abbatiale et portant : *de gueules à trois bandes d'or ; chargé de deux bars, adossés au naturel, brochant sur le tout et surmonté d'une fleur de lis d'or.*

C'est l'austère et antique abbaye de Fontenay qui, depuis plus de sept siècles, atteste, dans son immuable beauté architecturale, la vitalité de l'art français à l'une de ses plus belles époques. Si les moines, qui l'ont fondée et l'animaient dès le premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle, ont disparu, ils nous ont, du moins, laissé un merveilleux témoignage de l'activité et de la force expansive de l'Ordre religieux transformé par le génie de saint Bernard.

Conformément au plan très généralement adopté par la Constitution cistercienne, celui de l'abbaye de Fontenay forme un ensemble de corps de bâtiments groupés autour du cloître.

L'église, située au nord, occupe un côté tout entier ; à l'orient, en prolongement du transept, nous trouvons la sacristie, la salle capitulaire, le parloir, le passage faisant communiquer le cloître avec les jardins, et, enfin, une vaste

salle de six travées. Au-dessus de ces différentes pièces s'étendait le dortoir commun des moines, relié au transept de l'église par un escalier qui permettait aux religieux de se rendre commodément aux offices de nuit. La cellule de l'abbé se trouvait à l'extrémité méridionale du dortoir, qu'il traversait et pouvait surveiller en allant au chœur. Au sud, les chauffoirs, puis le réfectoire construit perpendiculairement au cloître et les cuisines. Les celliers et les magasins, surmontés du dortoir des convers, aujourd'hui démolis, constituaient, comme dans la plupart des autres abbayes, l'aile occidentale.

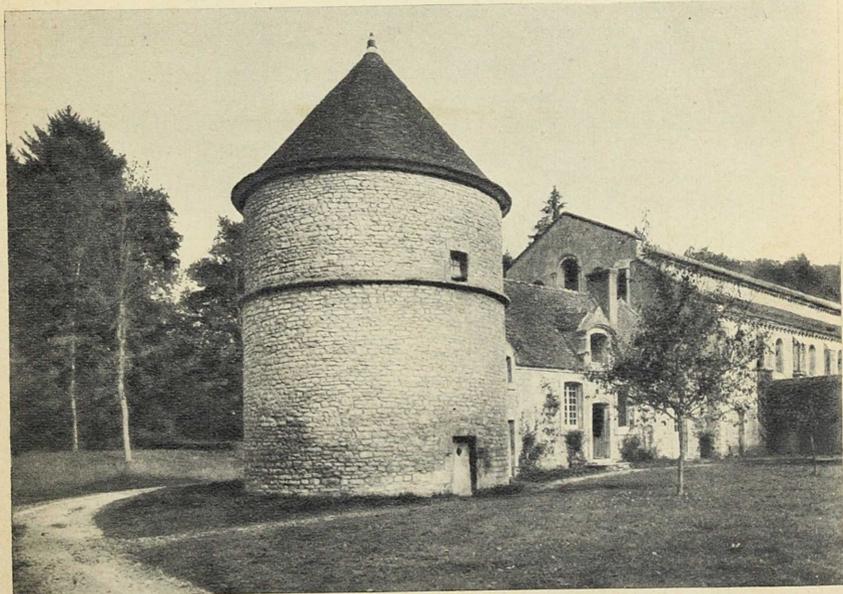
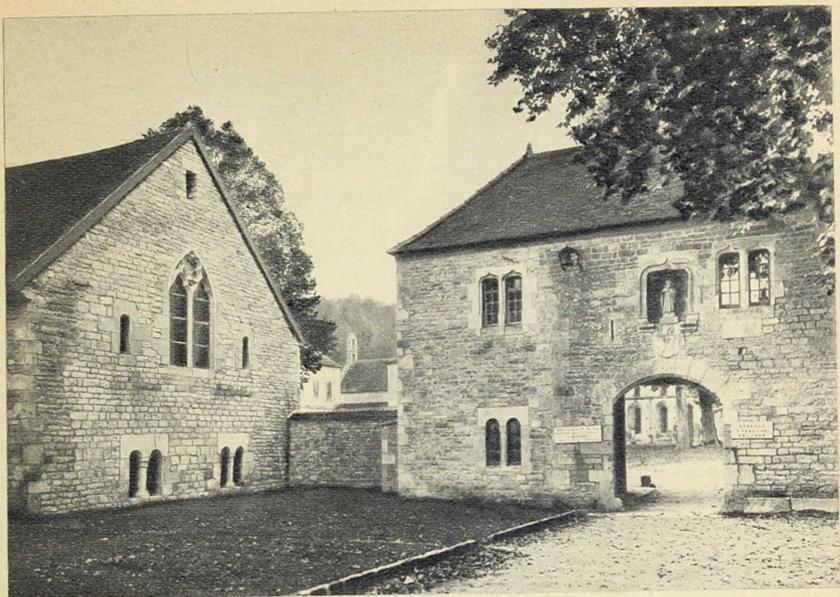
Ces différentes constructions sont réunies et mises en communication par le quadrilatère des galeries du cloître, entourant le préau où se trouvait le lavabo des religieux, en face de la porte du réfectoire. On ne saurait méconnaître dans cette disposition, la conservation de la tradition classique du plan de la maison grecque et romaine, dont les divers appartements encadrent l'*atrium*.

Des bâtiments secondaires sont disséminés dans l'enceinte de l'abbaye : la forge et le moulin, situés le long de la rivière pour utiliser sa force motrice, la conciergerie, l'hôtellerie des étrangers, la boulangerie, les communs, le colombier, la grande infirmerie, entièrement isolée au levant, et enfin la petite infirmerie, contiguë au réfectoire.

Toutes ces constructions sont figurées sur le plan, avec les parties restituées, indiquées par des grisés.

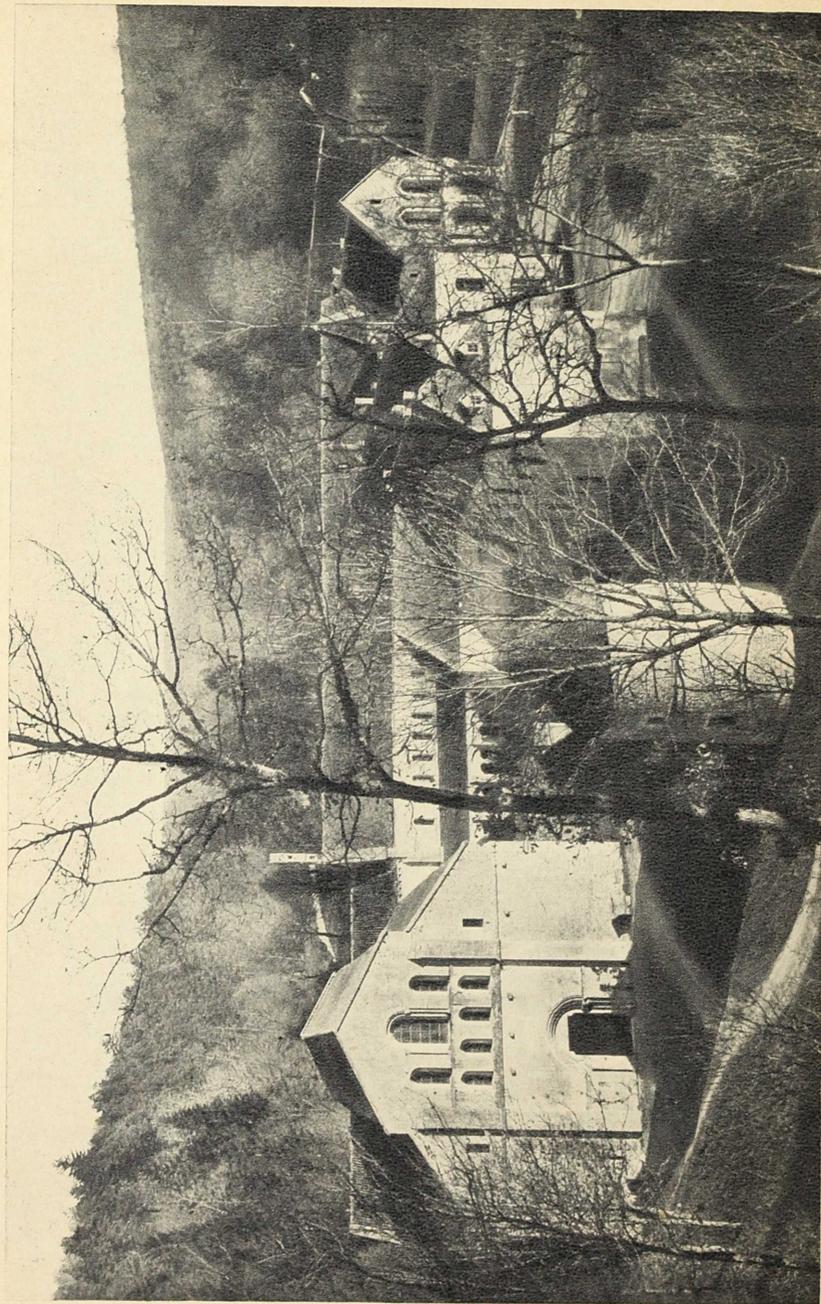
On chercherait en vain à Fontenay la trace de l'oratoire primitif dédié à saint Paul. Il devait être fort petit et simple, comme la première église de Cîteaux, qui avait été consacrée en 1106 par Gautier, évêque de Chalón, et qui fut respectée dans les remaniements du monastère, jusqu'à la destruction de Cîteaux, sous la Révolution.

Aucun monument ne rappelle sur la terre de France la première époque de l'histoire cistercienne. Fontenay, avec sa grande église et son ample monastère, représente la seconde période de cette histoire ; elle en est le monument le plus complet et le plus pur, celui qui évoque pour nous la puissance d'un grand corps monastique et l'esprit d'un saint Bernard.



Cl. Arch. phot.

Entrée de l'Abbaye. — Le Colombier.



Cl. Arch. phot.

Ensemble des bâtiments de Fontenay.

### III

## L'ARCHITECTURE

**L'Église.** — Edifiée en un très court espace de temps, de 1130 à 1147, l'église de Fontenay est d'une homogénéité parfaite et n'a rien perdu de son premier caractère, grâce à l'excellence de la construction et à la qualité des matériaux qui ont victorieusement résisté aux ravages des siècles.

Cette église est une des plus anciennes des églises cisterciennes restées debout en France. Elle a été bâtie dans les dernières années de la vie de saint Bernard, au temps où l'Ordre, animé d'une vie nouvelle et d'une force irrésistible, par un saint qui fut un grand homme, s'était répandu dans presque toute l'Europe. Dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, l'Ordre de Cîteaux comptait 500 maisons dispersées à travers la chrétienté. La seule abbaye de Clairvaux, dont l'abbé était saint Bernard, avait fondé, avant la mort du saint, plus de 150 monastères. La discipline cistercienne commence à conquérir l'Allemagne en 1124, l'Angleterre en 1128, l'Italie en 1135, le Portugal en 1140, la Castille en 1131, l'Aragon vers 1150 et, bientôt après, la Suède. C'est pendant cette époque de rapide expansion que l'Ordre constitue en Bourgogne les formes de l'architecture que ses moines transportent de tous côtés.

L'église de Fontenay, régulièrement orientée du levant au couchant, est sur un plan d'une austérité vraiment monastique, entièrement cerné par des lignes droites qui se rencontrent à angle droit. Ce plan, qui a la forme d'une croix latine, comprend une nef et deux bas-côtés, un transept flanqué de quatre chapelles carrées du côté du levant et un chœur à chevet plat. C'est là le plan le plus cistercien : nous le retrouverons depuis la Scandinavie jusqu'à la Sicile.

Les dimensions principales de l'édifice sont : longueur

totale, 66 mètres ; largeur de la nef, 8 mètres, avec les bas côtés, 19 mètres ; longueur du transept, 30 mètres ; hauteur de la nef, 26 m. 70.

La nef, comprenant huit travées, est voûtée en berceau brisé, divisé et soutenu par des doubleaux qui portent sur des colonnes engagées. Ces colonnes reposent, au niveau de la naissance des arcades de la nef, sur des pilastres garnis de tores aux arêtes, et adossés aux piliers cruciformes. Les collatéraux, subdivisés à l'aplomb de chaque pilier par un arc en tiers-point et soutenant des voûtes en berceau brisé perpendiculaires à l'axe du vaisseau, forment une suite de chapelles communicantes. Cette disposition, qui se retrouve dans un bon nombre d'édifices de la Bourgogne au XII<sup>e</sup> siècle et qui est très fréquente dans les églises cisterciennes primitives, était fort bien comprise pour résister à la poussée de la grande voûte. Ce mode de construction ne permettant pas l'ouverture des fenêtres de la nef, on a dû se contenter de percer les murs latéraux de baies en plein cintre éclairant les bas côtés. La nef reçoit une abondante lumière de la façade, de l'abside et de l'avant-chœur.

Le transept est également voûté en berceau brisé, mais à un niveau très inférieur à celui de la croisée, dont la voûte se raccorde à celle de la nef.

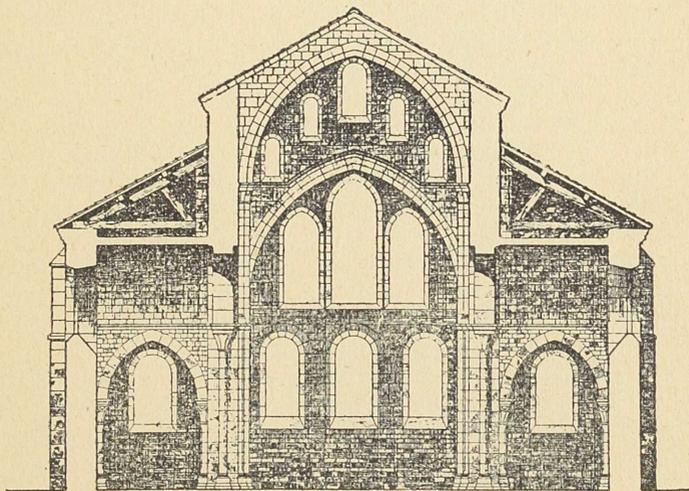
Conformément à la tradition cistercienne, deux chapelles rectangulaires, voûtées en berceau brisé, éclairées par une fenêtre et communiquant entre elles par des arcs cintrés, s'ouvrent au levant dans chaque croisillon. L'arc en tiers-point, qui encadre ces chapelles, est dépourvu de moulures et repose sur de robustes piliers, auxquels sont adossées les colonnes engagées qui portent les doubleaux de la voûte du transept.

À l'extrémité du croisillon méridional, une porte communique avec la sacristie, et à côté d'un escalier de vingt-quatre marches conduisant au dortoir, une seconde porte ouvre sur une petite pièce qui prolongeait la sacristie, et abritait sans doute les archives.

Le chœur, de forme carrée, élevé de deux marches et largement éclairé par deux rangs de fenêtres, en triplet, ouvertes dans le chevet plat, est également voûté en berceau brisé, mais beaucoup plus bas que la nef. Cette différence de hauteur est rachetée par un mur de fond, qui s'élève au-des-

sus de l'arc triomphal, et qui est percé de cinq baies étagées. Dans l'angle méridional, on voit une piscine de forme rectangulaire, prise dans l'épaisseur du mur.

La façade, d'une grande simplicité, n'est coupée que par deux contreforts répondant aux piliers de la nef ; elle n'a qu'un portail surmonté d'une archivolte à trois boudins, bordés de baguettes et reposant sur deux colonnes. La partie supérieure est ajourée de sept fenêtres, nombre peut-être symbolique, disposées sur deux rangs.



COUPE TRANSVERSALE DE L'ÉGLISE

Les piliers, sur plan cruciforme, sont formés d'un massif carré cantonné de deux colonnes engagées et de deux pilastres répondant aux arcs des travées, aux doubleaux de la grande voûte et à ceux qui divisent les bas côtés. Les chapiteaux, conformément aux ordonnances de saint Bernard, sont à peu près dénués de sculptures et ne montrent, dans la nef, que des feuilles pleines, lancéolées, à très faible relief, exactement appliquées à la corbeille en forme de tronc de pyramide renversée. Seuls quelques chapiteaux, supportant les arcs de séparation des bas côtés, sont ornés de rubans en forme de demi-ronds enlacés formant guirlande ; les

bases des colonnes et les pilastres, composés de deux tores séparés par une scotie, reposent sur un socle avec plinthe. L'appareil est formé de moellons dans les pleins des murs et de pierre de taille blanche dans les piliers, arcs, pieds-droits, contreforts et chaînages. Les bas côtés sectionnés par autant de voûtes que de travées, forment ainsi seize chapelles, dont quelques vocables sont connus. La seconde du côté de l'Épître servait de sépulture à divers membres de la famille des ducs de Bourgogne.

*Les Autels.* — Les autels de l'église de Fontenay ont disparu, comme tout le reste du mobilier. Cependant, on doit admettre qu'ils étaient d'une nudité toute monastique, simplement composés de dalles supportées par des piliers ou des colonnes trapues, semblables à ceux que l'on voit encore dans les absides des abbayes provençales du Thoronet, de Sénanque et de Silvacane.

Indépendamment des autels qui se trouvaient dans les chapelles du transept et des bas côtés, d'autres devaient être adossés aux piliers, comme à Cîteaux et à Clairvaux, conformément à la pratique cistercienne qui assignait à chaque religieux prêtre un autel spécial pour dire la messe. D'après l'ancienne discipline, deux messes ne devaient pas se dire le même jour sur un même autel.

*Les Stalles.* — Les stalles du moyen âge, qui ne purent résister au vandalisme ou à l'humidité qui obligea, en 1746, les religieux à relever le sol de l'église de près d'un mètre, furent refaites à cette époque. Ces dernières stalles, sans intérêt artistique, furent vendues en 1790, avec un banc abbatial de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, et sont actuellement utilisées dans l'église de Montbard.

*Le Porche.* — Les églises clunisiennes étaient habituellement précédées de narthex ou de porches aux proportions souvent considérables, tels ceux de Vézelay, de la Charité-sur-Loire, de Cluny, etc. L'Ordre de Cîteaux adopta également l'usage des porches, mais ceux-ci furent bas et peu profonds, comme celui de Pontigny, comme les porches détruits de Cîteaux, de Clairvaux, de Morimond, de l'abbatiale anglaise de Fountains, etc.

Celui de Fontenay est aujourd'hui démoli, mais on en retrouve aisément les amorces, et des fouilles pratiquées en avant de la façade ont mis les fondations à découvert. De

plus, un dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservé à la Bibliothèque Nationale (Coll. Bourgogne, t. II), permet d'en faire une fidèle reconstitution.

Ce porche, appuyé contre la façade, était recouvert d'un toit prenant naissance au-dessous des quatre fenêtres inférieures et s'étendait sur toute la largeur de l'église, la sablière étant soutenue par des corbeaux encore en place. Sa façade, surmontée d'une corniche portée par des consoles, était largement éclairée par des ouvertures cintrées répondant à la nef et aux bas côtés. C'est dans le porche et les premières travées de la nef que se tenaient les serviteurs et les étrangers, tandis que le reste de la nef était réservé aux frères convers et le chœur aux religieux.

*La Toiture.* — La toiture principale de l'église ne comporte pas de charpente. Au-dessus de la voûte de la nef, un blocage s'étend sur toute la longueur de l'édifice et il est recouvert lui-même d'un appareil de pierre sur lequel reposent les tuiles. Ces tuiles sont encore, pour la plupart, celles de l'origine de la construction, fabriquées avec une admirable perfection et très probablement dans l'abbaye même. La Bourgogne a toujours été le pays de la tuile, et celles de Fontenay ont merveilleusement résisté à l'action du temps. Un crochet de terre, soudé à l'intérieur de la tuile, la fixait aux fourrures d'arête des charpentes des bas côtés, tandis qu'un autre crochet, en forme de bec adhérent au dos, empêchait tout glissement, les rendant solidaires les unes des autres.

Les tuiles faitières de la nef, d'une grande dimension et recouvrant l'arête des deux pentes, sont ornées d'une série de redents, en forme de crête, se découpant sur le ciel.

*Les Portes.* — Les vantaux de la porte de la façade, de même que ceux de la porte latérale, au midi, étaient de bois, armés de longues pentures de fer essentiellement décoratives, mais qui avaient aussi pour but d'empêcher la dislocation des joints sous l'action de la chaleur. Les anciens vantaux existaient encore ces dernières années, portant la trace très visible des ferrures. Il fut donc facile de reconstituer vantaux et pentures qui sont aujourd'hui la reproduction rigoureuse des anciens.

*Le Clocher.* — Les clochers fastueux, si en faveur chez les Clunisiens, ne pouvaient convenir à l'austérité de la ré-

gle de Cîteaux ; dès 1157, le Chapitre interdisait les clochers d'une certaine élévation. C'est pourquoi nous ne voyons à Fontenay qu'un très modeste campanile pour deux cloches superposées, au-dessus du dortoir, à l'extrémité du bras de croix méridional de l'église ; un écusson sans pièces héraldiques, avec la crosse abbatiale en pal, est sculpté sur la face méridionale de l'édicule.

*La Clôture du Chœur.* — Les églises des monastères cisterciens étaient divisées en trois parties par des clôtures : le chœur, le transept, et parfois les dernières travées de la nef étant affectés aux moines ; les travées suivantes aux infirmes, et les premières travées de la nef aux convers qui pénétraient dans l'église par une porte spéciale.

La clôture en claire-voie de Fontenay s'élevait entre la nef et la croisée du transept, et les traces en sont encore visibles sur les deux premiers piliers. Les débris qui sont conservés, et qui accusent le style du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, témoignent de sa somptuosité et contrastent singulièrement avec la simplicité primitive de l'église. Ils consistent principalement en une série de neuf départs d'arcades, aux profils aussi élégants que multipliés, en chapiteaux, crochets et fleurons composés de feuilles d'érable et de chêne.

**Le Cloître.** — Les Cisterciens, au moment où l'Ordre naissant élevait de nombreux monastères dans toute l'Europe, adoptèrent pour la construction de leurs cloîtres un caractère architectural très particulier, remarquable par son aspect sobre et sévère. Ceux des deux abbayes mères, Cîteaux et Clairvaux, n'existent plus. En revanche, le cloître de Fontenay, qui est à peu près contemporain, peut être considéré comme un prototype.

Formé de quatre galeries, sans étage supérieur, le cloître présente un rectangle de 36 mètres sur 38, entourant le préau, au centre duquel devait s'élever une grande croix.

Chaque galerie, construite en matériaux de grandes dimensions et de qualité admirable, comprend huit travées constituées par une archivolt sans moulures, légèrement surbaissée, bandée entre deux robustes contreforts et soutenant la corniche. Au-dessous de chaque archivolt, deux arcs plus petits et en retrait, portés par des colonnettes accouplées et reposant sur un bahut, supportent un tympan plein.

Sur chaque galerie, des archivoltés ornées de moulures, mais sans tympans ni bahuts, forment des portes ouvrant sur le préau. Elles sont doubles sur la galerie parallèle à l'église et sur celle du sud vis-à-vis de l'entrée du réfectoire. Aux quatre angles, de robustes et élégants piliers sont constitués par un pilastre central monolithe, encadré par les colonnettes jumelées des petites arcades.

La forme des voûtes des galeries, construites en moellons recouverts d'un enduit, est celle de la voûte en berceau brisé pénétré de petit berceaux correspondant aux archivoltés.

Tout en conservant une grande unité, les quatre galeries montrent certaines différences de construction, principalement dans la façon dont les voûtes sont appuyées au mur extérieur. Au nord, le sommier des voûtes repose sur une large corniche, coupée par les contreforts de l'église, et qui se prolonge en retour dans les premières travées de la galerie orientale. Au midi, les pénétrations retombent sur les chapiteaux d'une série de colonnes appliquées à la paroi, et, à l'occident, les pénétrations portent sur des arcs formés en plein cintre qui retombent sur des pilastres engagés au-dessus d'une banquette. A la galerie septentrionale, les contreforts, au lieu de descendre jusqu'au sol, reposent sur des colonnettes adossées à l'extérieur des piles. Il est à regretter que cette très élégante disposition ne règne pas sur les autres faces.

On peut observer une certaine variété dans le groupement des colonnettes qui composent les piliers. Il semble aussi que les constructeurs aient pris plaisir à surmonter de véritables difficultés techniques. C'est ainsi qu'un grand nombre de colonnettes jumelées sont prises dans la même assise : embases, bases, fûts, chapiteaux et leurs abaques. On peut même constater des groupements de quatre colonnettes sur plan cruciforme flanquant une colonne centrale ou un pilier rectangulaire taillés dans le même bloc, ce qui donne à la bâtisse un grand air de puissance.

Les chapiteaux sont garnis sur les angles de simples feuilles lancéolées que les Cisterciens semblent affectionner pour leur simplicité : leur côte centrale est à peine indiquée par une légère saillie ou une cannelure.

Ces feuilles plates, exactement appliquées à la corbeille, se recourbent aux extrémités, supportant, comme à Pontigny,

à Noirlac, à Fountains, etc., les angles du tailloir. Seuls, les chapiteaux de quelques pilastres d'angle montrent des enlacements de rubans en demi-cercle, conformément à ceux que nous avons rencontrés dans l'église. Les bases, de forme classique, composées de la scotie entre deux tores accompagnés de listels, mais sans griffes, reposent sur le bahut par l'intermédiaire d'un socle rectangulaire.

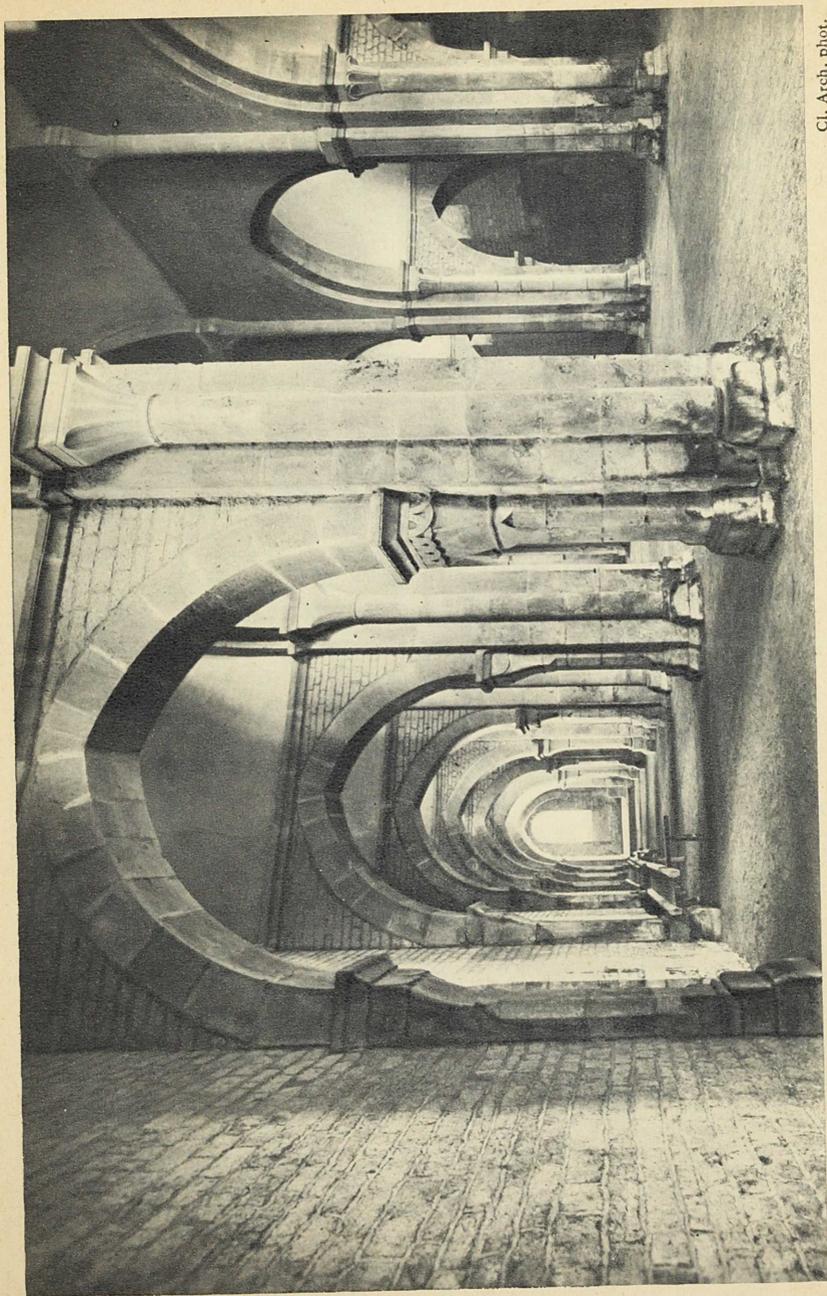
Quelques traces de peinture encore visibles, notamment dans la galerie ouest, paraissent remonter au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle.

Le cloître de Fontenay, qui est l'une des parties les plus impressionnantes de l'abbaye, n'a subi aucune mutilation.

C'est un type accompli de cette architecture d'aspect sévère et solennel, d'une simplicité toute monacale, dépourvue d'ornementation superflue, et rigoureusement conforme à la règle de Cîteaux, particulièrement observée en Bourgogne. Il contraste avec l'extrême richesse de sculpture de tant de cloîtres du xiii<sup>e</sup> siècle, de l'ordre de Cluny, en particulier, répandus dans toute la France. Mais, dès le xiii<sup>e</sup> siècle, lorsque la règle de Cîteaux se relâchera, nous verrons bientôt, comme à Sénanque, à Fontfroide, à Noirlac, le décor sculpté prendre plus d'importance et s'étaler avec une certaine richesse, parfois excessive.

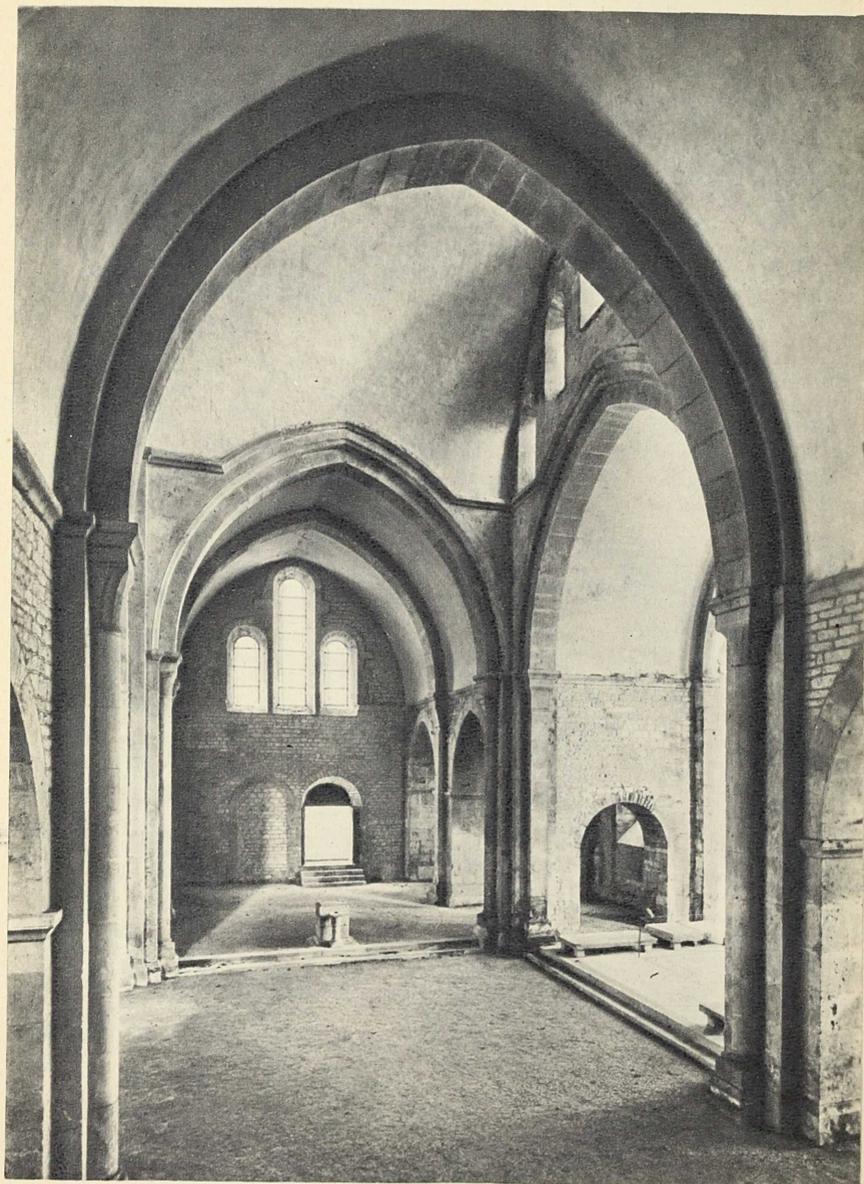
Le cloître était le centre de la vie du monastère et offrait toujours une certaine animation, principalement dans les jours où le mauvais temps empêchait les religieux de se rendre au travail des champs. Pendant les heures consacrées au repos et surtout après le repas du milieu du jour, les moines s'y promenaient gravement en silence ou restaient assis immobiles sur les bahuts, plongés en de profondes méditations. Dans le cloître, se déroulaient les processions, précédées de la croix ; les religieux s'avançaient sur deux rangs, enveloppés dans l'ample coule de chœur, suivis par les frères convers ; l'abbé, la crosse en main, escorté du prieur et du cellerier, ou économe, fermait la marche. Souvent s'y joignaient des visiteurs de marque, seigneurs et chevaliers venant assister à la sépulture de quelques-uns des leurs, qui sollicitaient comme une faveur insigne de reposer dans l'abbaye et de bénéficier des prières des religieux.

*L'Armarium Claustris.* — Toute abbaye devait avoir sa



Cl. Arch. phot.

Bas-côté nord de l'église.



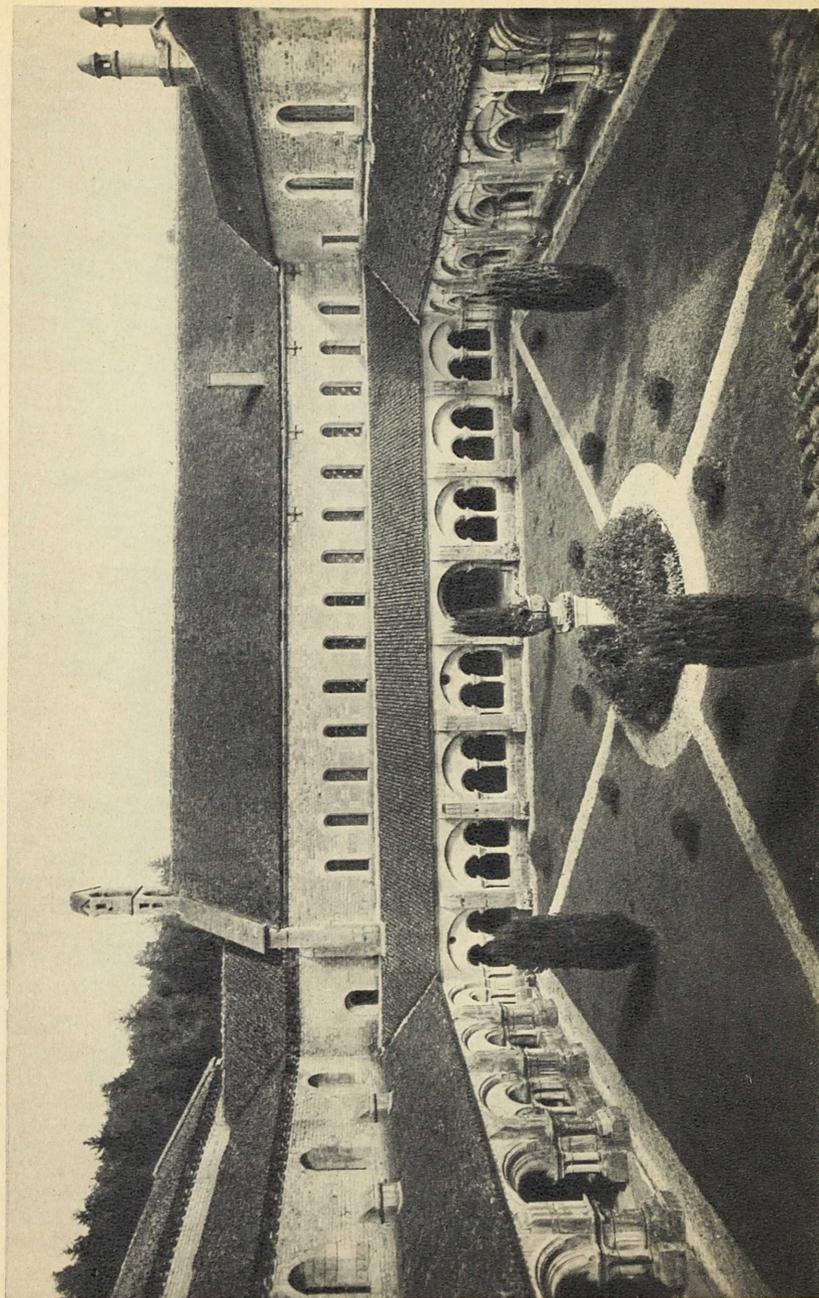
Transept de l'église

Cl. Arch. phot.



Cl. Arch. phot.

Intérieur de l'église.



Ensemble du cloître.

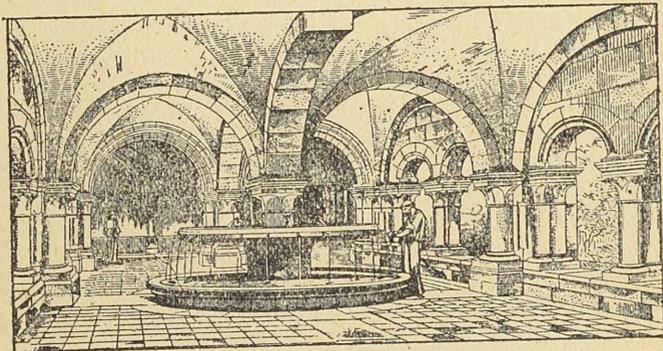
Cl. Arch. phot.

bibliothèque pour recevoir les ouvrages mis à la disposition des moines pendant le temps laissé libre pour la lecture sous les galeries du cloître. Les manuscrits étaient renfermés dans ce que la Coutume de Cluny, du <sup>xr</sup> siècle, et les textes cisterciens nommaient l'*armarium claustris*, l'armoire.

Lors des travaux de consolidation de l'aile orientale du cloître, en 1911, on découvrit, à proximité de la porte communiquant avec l'église, l'armoire dans laquelle les religieux déposaient leurs volumes avant de se rendre aux offices.

Cette armoire, prise dans l'épaisseur de la muraille et qui avait été murée, était garnie de rayons dont les rainures sont encore intactes. Elle était fermée par des volets montés sur gonds.

*Le Lavabo.* — Si les religieux étaient astreints à un régime d'une extrême austérité, la propreté était aussi de règle. Avant d'entrer au réfectoire et en en sortant, ainsi qu'au retour des champs, avant d'aller à l'église, ils devaient, conformément à la règle, procéder à des ablutions manuelles.



PERSPECTIVE DU LAVABO DE FONTENAY  
Reconstitution de Viollet-le-Duc.  
(Dict. d'Arch. française, t. VI, p. 173.)

A cet effet, le monastère possédait un lavabo couvert, *lavitatorium*, parfois placé sous les galeries du cloître, mais le plus souvent dans le préau, soit dans un angle, soit dans une sorte d'annexe tenant à la galerie qui longe le réfectoire. Tel est celui du Thoronet (Var), qui est en France l'un des mieux conservés.

Fontenay avait le sien situé dans le préau, en face de l'entrée du réfectoire, comme en témoignent les arrachements des arcs formerets des voûtes, encore visibles à l'angle des contreforts de la galerie. On aurait peut-être pu contester l'existence de cet édicule, attendu que le mur de la galerie ne présente aucune trace de démolition. Mais en examinant soigneusement la corniche, on a pu constater que, dans la partie correspondante, la pierre est « bouchardée » et non « layée » comme dans les parties anciennes, preuve manifeste d'une réfection ; en outre, des fouilles récentes ont mis à jour toutes les fondations. La reconstitution que Viollet-le-Duc en a faite est non seulement ingénieuse dans ses détails, mais certainement exacte en son ensemble (*Dict. d'Arch.*, VI, 173).

Cet édicule sur plan carré, soutenu par des arcades conformes à celles des galeries du cloître, formait deux travées dans chaque sens, couvertes de quatre voûtes d'arêtes dont les sommiers reposaient sur une colonne centrale passant au travers d'une vasque circulaire. Cette vasque, alimentée par un conduit, laissait échapper l'eau par de nombreuses tubulures percées sur son pourtour, permettant ainsi à un grand nombre de religieux de se laver en même temps ; l'eau retombait dans un bassin inférieur. Le conduit servant à l'évacuation des eaux existe encore et correspond exactement à l'emplacement de la fontaine d'ablutions ; il se déverse dans un canal de décharge passant sous la grande salle et le réfectoire<sup>1</sup>.

**La Salle capitulaire.** — Dans toute abbaye, la partie la plus importante, après l'église, était la salle capitulaire. C'est là, que chaque jour, sous la présidence de l'abbé, dont la chaire se dressait au milieu de la paroi orientale, en face de la porte d'entrée, les religieux se réunissaient, rangés sur les bancs de pierre, autour de la salle, pour tenir Chapitre et délibérer au sujet des affaires de la Communauté. Après la lecture de quelques articles de la règle, pour que nul ne

1. La vasque de Fontenay a disparu, mais parmi celles qui subsistent encore, on peut citer : celles de Fontfroide, XII<sup>e</sup> siècle, au musée de Carcassonne, d'Obazine, XII<sup>e</sup>, de Pontigny, XII<sup>e</sup>, de Daoulas (Finistère), XII<sup>e</sup>, de l'Abbaye de Poblet (Catalogne), XII<sup>e</sup>, de l'Abbaye de Saint-Denis, XIII<sup>e</sup> siècle, conservée dans la cour des Beaux-Arts, à Paris, etc.

pût alléguer l'ignorance du règlement auquel il devait strictement se conformer, la réunion se continuait par la « coulpe » ou confession publique des moines qui s'accusaient à haute voix de leurs fautes, souvent punies à l'instant même de la discipline que le coupable recevait de la main d'un frère. C'était le sanctuaire de la règle. Au Chapitre se donnaient les instructions de la journée ; on y faisait également part des décès survenus dans les autres monastères, par la lecture des lettres connues alors sous le nom de « Rouleaux des Morts ». La salle capitulaire était le centre spirituel de la communauté ; on ne doit donc pas être surpris du soin apporté à sa construction ni des vastes proportions de celle de Fontenay.

Elle s'ouvre, par une grande arcade cintrée, sur la galerie orientale du cloître. Les quatre boudins de l'archivolte s'appuient sur autant de colonnettes dont les chapiteaux et les bases sont identiques à ceux des galeries. De chaque côté de la porte, une double baie à plein cintre, flanquée de colonnettes, met la salle en pleine communication avec le cloître, les assemblées capitulaires étant toujours publiques. Cette disposition est constante dans les abbayes de l'Ordre, comme à Noirlac, à Sénanque, au Thoronet, à Frontfroide, etc., où l'on ne saurait constater des scellements destinés à fixer des clôtures ou des vitraux.

Primitivement, cette salle comprenait trois travées dont les voûtes sur croisée d'ogive, divisées par des arcs doubleaux, retombaient sur quatre faisceaux de colonnes entourant un noyau central. La travée orientale a été démolie, peut-être lors de l'incendie de 1490, mais on voit distinctement les deux piliers engagés dans le mur extérieur percé de trois baies ouvrant sur le jardin. Contre les parois, des faisceaux de trois colonnettes répondent aux arcs d'ogive, aux doubleaux et aux formerets. Des congés cintrés amortissent la naissance des arcs sur les tailloirs qui forment un octogone aux piles centrales. Les chapiteaux, très simples, sont ornés de feuilles lancéolées et nervées sur les bords.

Deux travées de construction semblable, mais à deux voûtes seulement et situées latéralement, forment deux petites salles annexes, dont l'une, qui s'ouvre par deux portes sur le transept de l'église, devait servir de sacristie, *sacrorium*, en même temps que de salle du trésor et des archi-

ves. La seconde, à droite, était le petit parloir des moines, exactement disposé comme sur le plan de Clairvaux.

**La Grande Salle.** — A la suite de la salle capitulaire, du petit parloir et d'un passage faisant communiquer le cloître avec les jardins, se développe une longue salle de trente mètres, recouverte de douze voûtes d'ogives formant six travées et deux nefs.

Sa construction rappelle celle de la salle du chapitre, mais avec moins d'élégance, et doit être de la même époque ; cependant, l'aspect en est plus sévère et plus puissant.

Dans l'axe de la salle, quatre grosses colonnes trapues et un pilier octogone, au centre, reçoivent la retombée des arcs d'ogives et des doubleaux qui soutiennent les voûtes et reposent contre les murs, sur des consoles en forme de pyramides renversées et terminées par un bouton : c'est une forme très fréquente en Bourgogne.

Les ogives, formées d'un gros tore accompagné de deux cavets, sont amorties à leur base par des congés cintrés, ornés de filets et parfois de fleurs de lis stylisées. C'est l'un des exemples les plus anciens de la fleur de lis adaptée à l'ornementation. Les arcs doubleaux sont dépourvus de moulures.

Quelle pouvait être la destination de cette salle ? On a voulu y reconnaître le cellier ou magasin aux provisions ? Il nous semble difficile d'admettre cette attribution et de voir d'aussi vastes magasins, comportant un mouvement considérable d'entrée et de sortie de denrées et de comestibles de toute nature, dans le voisinage presque immédiat de la salle capitulaire. Dans les abbayes cisterciennes et bénédictines, c'était un usage à peu près constant de placer le cellier perpendiculairement à l'église, à l'ouest du cloître et en dehors des locaux réservés aux religieux, comme à Clairvaux, Noirlac, Vauclet, Saint-Lô, Pontigny, Fossanova, Fontaines, etc. Nous verrions bien plus volontiers les religieux occupés dans cette vaste salle au travail intellectuel, à la lecture, et les jours de mauvais temps, à des travaux manuels, d'autant que le chauffoir se trouve à proximité.

**Le Dortoir.** — La règle de saint Bernard (Ch. **XXII**) or-

donnait aux religieux de coucher dans un dortoir commun, sans feu, sur des paillasses déposées sur le sol, et non dans des cellules, comme d'autres ordres le permettaient. Seules, de simples cloisons basses, alignées sur deux rangs, avec un couloir central facilitant la surveillance, les séparaient les uns des autres. Les moines dormaient tout habillés, prêts à se rendre à l'église, au premier signal, pour l'office de nuit, par l'escalier qui existe encore et conduit dans le bras de croix méridional. Le dortoir des religieux de Fontenay occupait, au-dessus de la salle capitulaire et de la grande salle, toute la longueur du bâtiment oriental, sans murs de refend. Il était éclairé au couchant par quatorze baies étroites et cintrées qui ont été retrouvées sous l'enduit et remises à jour. Trois grands arcs, découverts sous le crépissage du mur oriental, montrent que le dortoir se prolongeait au-dessus de la travée de la salle capitulaire, aujourd'hui démolie, formant une sorte d'annexe, peut-être réservée au prieur ou à d'autres dignitaires.

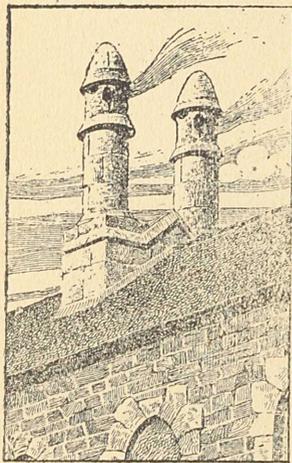
Actuellement, le dortoir, divisé par un plancher dans le milieu de sa hauteur, est recouvert d'une magnifique charpente de bois de châtaignier d'une parfaite conservation ; elle ne date que de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, époque où elle dut remplacer l'ancienne voûte, détruite par un incendie, au temps du vingt-neuvième abbé de Fontenay, Jean Frouard de Courcelles (1459-1492).

A l'extrémité méridionale du dortoir se trouvait la cellule de l'abbé qui, seul, avait le privilège d'habiter isolément. Des latrines étaient contiguës au dortoir : on en a retrouvé les conduites qui aboutissaient au canal de dérivation de la rivière qui passe sous la grande salle. La même disposition se retrouve exactement à l'abbaye anglaise de Fountains et dans beaucoup d'autres.

**Le Chauffoir.** — A l'angle sud-est du cloître, on pénètre dans une pièce de proportions modestes, recouverte de deux voûtes d'ogives refaites après coup et qui portent très gauchement sur des culots et sur un chapiteau rapporté au-dessus d'un pilier. Cette salle passe pour avoir été le chauffoir, *calefactorium*. On constate, en effet, dans l'épaisseur du mur occidental, la présence de deux gaines de cheminées aboutissant à une mitre en pierre qui s'élève sur le toit et

porte deux tuyaux cylindriques couronnés d'un lanternon ajouré.

Le chauffeoir était le seul endroit où la règle tolérât du feu en dehors de la cuisine. Dans cette salle, les religieux, pendant l'hiver, passaient le temps qu'ils ne consacraient pas à la prière à l'église et aux travaux extérieurs. Là encore, après l'office du matin, les moines allaient graisser leurs sandales pour se rendre aux occupations de la journée. Le chauffeoir se trouvait généralement à côté de l'escalier du dortoir, dans les monastères cisterciens. En effet, deux arcs en plein cintre, retombant sur un pilier carré et trapu, forment deux retraits, dans



CHEMINÉE DU CHAUFFOIR

l'un desquels débouche un escalier qui conduisait à l'ancien dortoir des religieux et donne accès actuellement à l'étage supérieur du bâtiment méridional transformé en appartement au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette pièce, fort exigüe, n'aurait pu recevoir qu'un très petit nombre de religieux. Un chauffeoir plus vaste, chauffé par l'une des deux cheminées, devait s'étendre à la suite, parallèlement au cloître, jusqu'au réfectoire. Les portes de cette pièce, dont l'une est surmontée d'un linteau orné d'un arc trilobé, se voient encore sous la galerie du cloître. Cette salle pouvait être réservée à certains travaux d'intérieur, comme

ceux des scribes ; elle a pu servir de bibliothèque. Dom Martène, lors de la visite qu'il fit à Fontenay, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, signale, parmi les restes de son ancienne splendeur, un grand nombre de manuscrits des œuvres des Pères de l'Eglise, pour la plupart.

**Le Réfectoire.** — Dans les abbayes cisterciennes, le réfectoire était généralement situé à l'opposé de l'église et perpendiculairement à la galerie du cloître, avec laquelle il communiquait. Celui de Fontenay ne manquait pas à la règle.

Si cette importante construction a disparu en grande partie, il a été facile de la reconstituer à l'aide des fondations découvertes et de la face intérieure de l'une des travées qui subsiste et forme, actuellement, le mur occidental de la petite infirmerie.

Ce réfectoire fut édifié au XIII<sup>e</sup> siècle et a dû remplacer une construction de même destination, mais de proportions moindres, contemporaine de l'origine de l'abbaye, et qui ne tarda pas à devenir insuffisante. Il fut démoli vers 1745.

Il était divisé, dans le sens longitudinal, par une rangée de cinq faisceaux de huit colonnettes, formant deux nefs, et recevant les retombées de douze voûtes sur croisées d'ogives ; un important tronçon de ces piliers, ainsi que la base sur laquelle il reposait, est conservé parmi les débris de sculpture réunis dans l'église<sup>1</sup>.

Quatre longues fenêtres en tiers-point et superposées s'ouvraient dans chaque travée, répandant dans le réfectoire une abondante lumière. Celles de l'étage supérieur étaient encadrées d'une archivolte formée par un tore et un cavet et reposant sur d'élégants chapiteaux à crochets feuillagés, qui couronnaient de hautes et minces colonnettes engagées. Quatre fenêtres semblables s'ouvraient également dans le mur du pignon sud. Au-dessous des fenêtres hautes, un bandeau régnait sur toute la longueur des parois, supporté, entre les fenêtres basses, par des colonnettes surmontées de chapiteaux à feuillages lancéolés. Ces colonnettes alternativement simples ou groupées par faisceaux de trois, à l'aplomb des retombées des arcs d'ogives des voûtes, s'arrêtent à deux mètres du sol et sont amorties par des culots coniques dont l'extrémité semble rentrer dans la muraille. Ce détail de construction, très fréquent en Bourgogne et, en particulier, à Saint-Bénigne de Dijon, au déambulatoire de Pontigny, etc., a été souvent exporté par les cisterciens dans d'autres régions : en Angleterre, à Fountains et à Kirkstall ; en Italie, à Casamari, Fossanova, San Martino, etc.

La raison d'être de cette disposition, tout au moins dans le cas actuel, était de laisser libre la partie inférieure des

1. Cette disposition, fort élégante, se retrouve fréquemment et en particulier à La Bussières, à Saint-Martin-des-Champs, à Paris ; au Mont-Saint-Michel, à Beauport (Côtes-du-Nord), à Saint-François-de-Nicosie (Chypre), etc.

murs, le long desquels étaient alignées les tables des religieux.

Pendant le repas, un frère faisait une lecture pieuse du haut d'une chaire, généralement construite en encorbellement en forme de tribune, à laquelle on accédait par un escalier pratiqué dans l'épaisseur de la muraille. Nous en avons des exemples dans le réfectoire de Sénanque et aussi dans ceux de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin-des-Champs de Paris, de Bonport (Eure), de Fossanova, de Poblet, etc.

Les cuisines et l'office aux provisions étaient situés dans la pièce contiguë au cloître et qui accompagne le réfectoire au couchant.

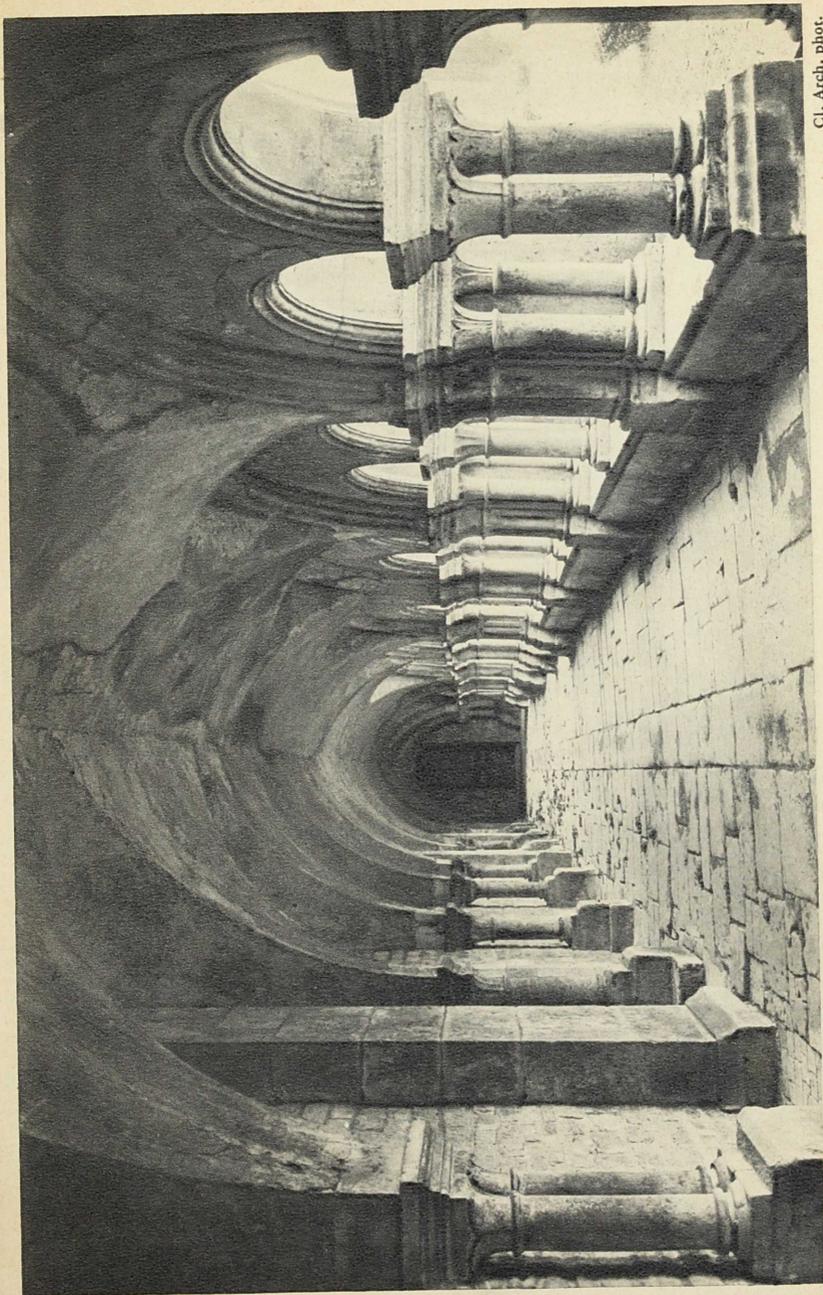
Enfin, le cellier et les magasins devaient se trouver, comme toujours, à l'ouest des bâtiments réguliers, à proximité des cuisines et parallèlement au réfectoire. Des substructions, mises au jour, ne laissent aucun doute sur leur emplacement. Le cellier de Noirlac, merveilleusement conservé et placé de même façon, peut nous donner une idée précise de ce que devait être celui de Fontenay.

Au-dessus du cellier s'étendait, sur toute la longueur du bâtiment, une vaste salle affectée, comme toujours, au dortoir des convers.

**L'Infirmierie.** — Conformément à la règle de saint Benoît et à celle de Cîteaux, la grande infirmerie était toujours isolée par mesure d'hygiène. Celle de Fontenay était placée au levant et le long de la rivière, avant sa dérivation pour les



INSCRIPTION INCRUSTÉE DE CIMENTS COLORÉS  
(Sur la face méridionale de la petite infirmerie.)



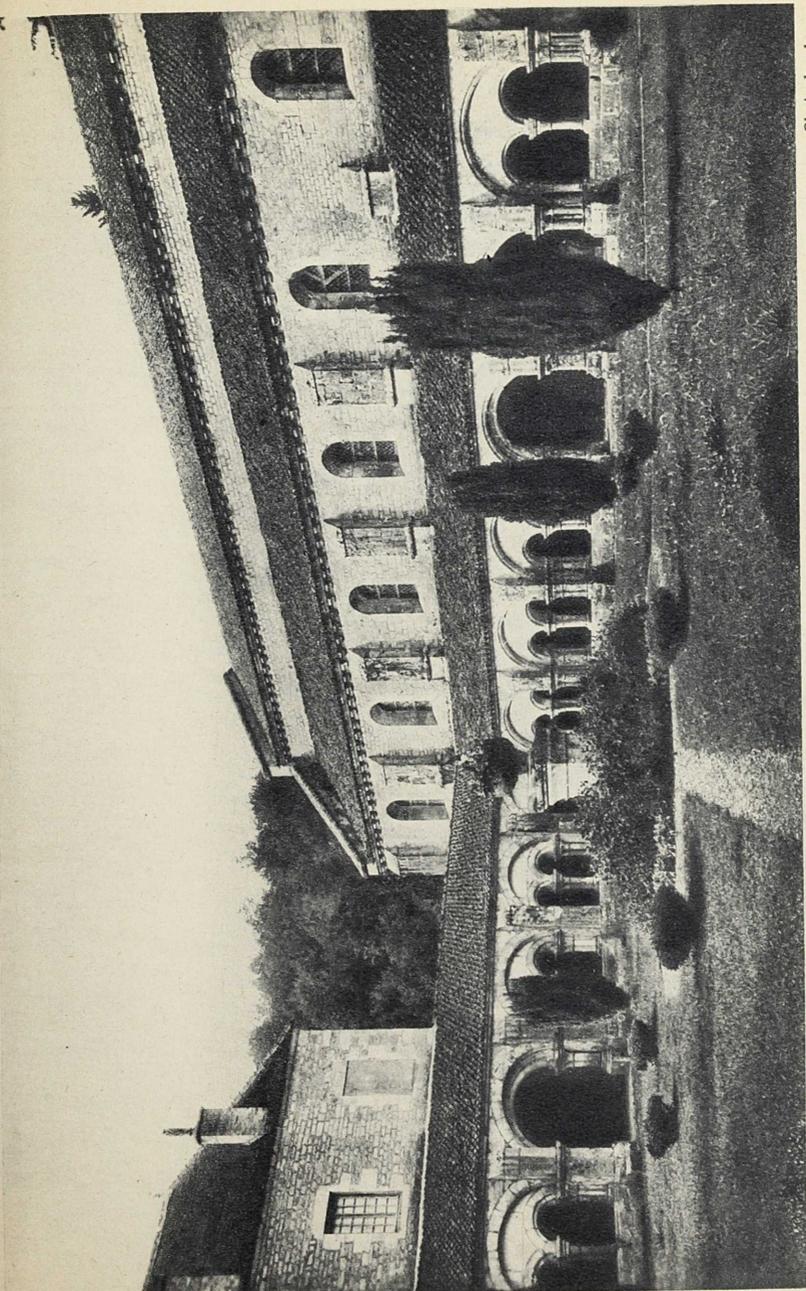
Cl. Arch. phot.

Galerie sud-ouest du cloître.



Cl. Arch. phot.

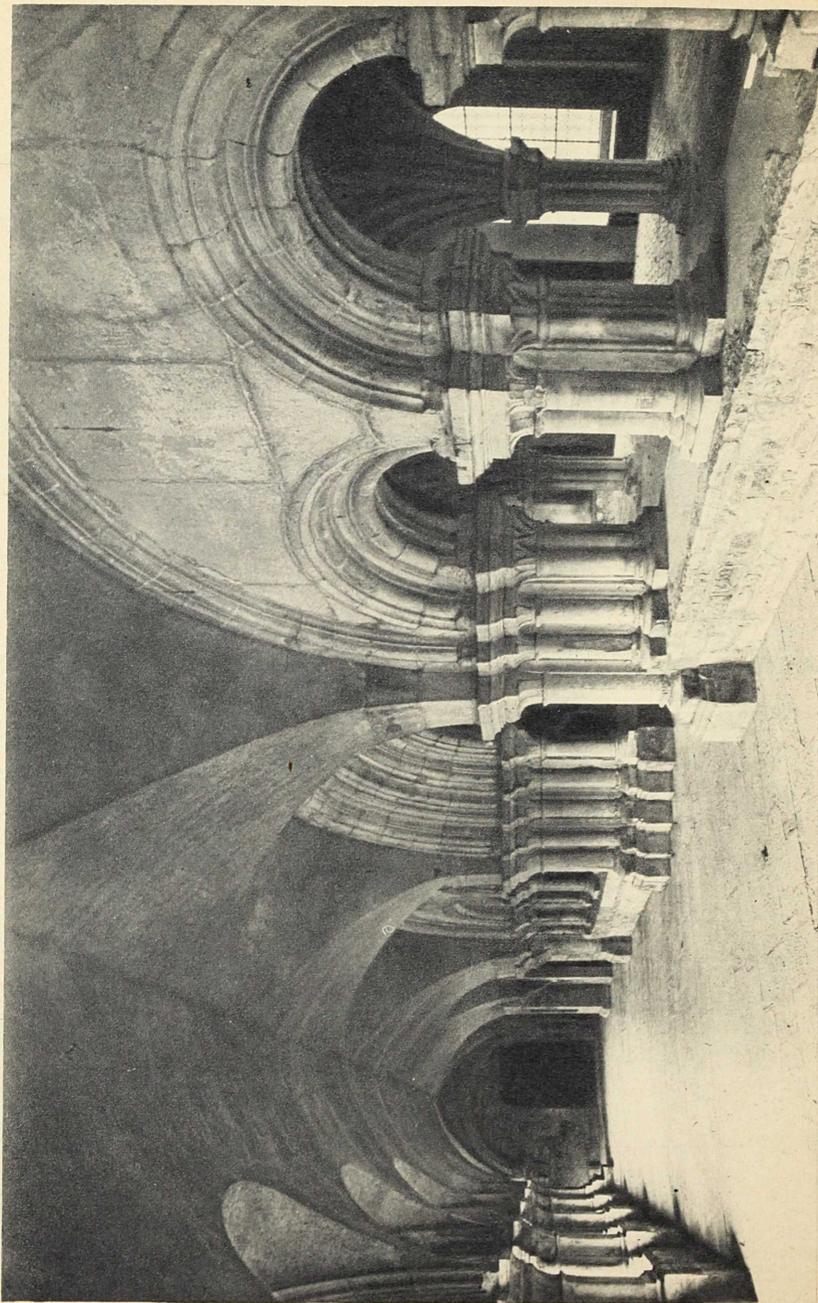
Angle sud-est et travées nord-ouest du cloître.



Ensemble nord-ouest du cloître.

Cl. Arch. phot.

Cl. Arch. phot.



Cl. Arch. phot.

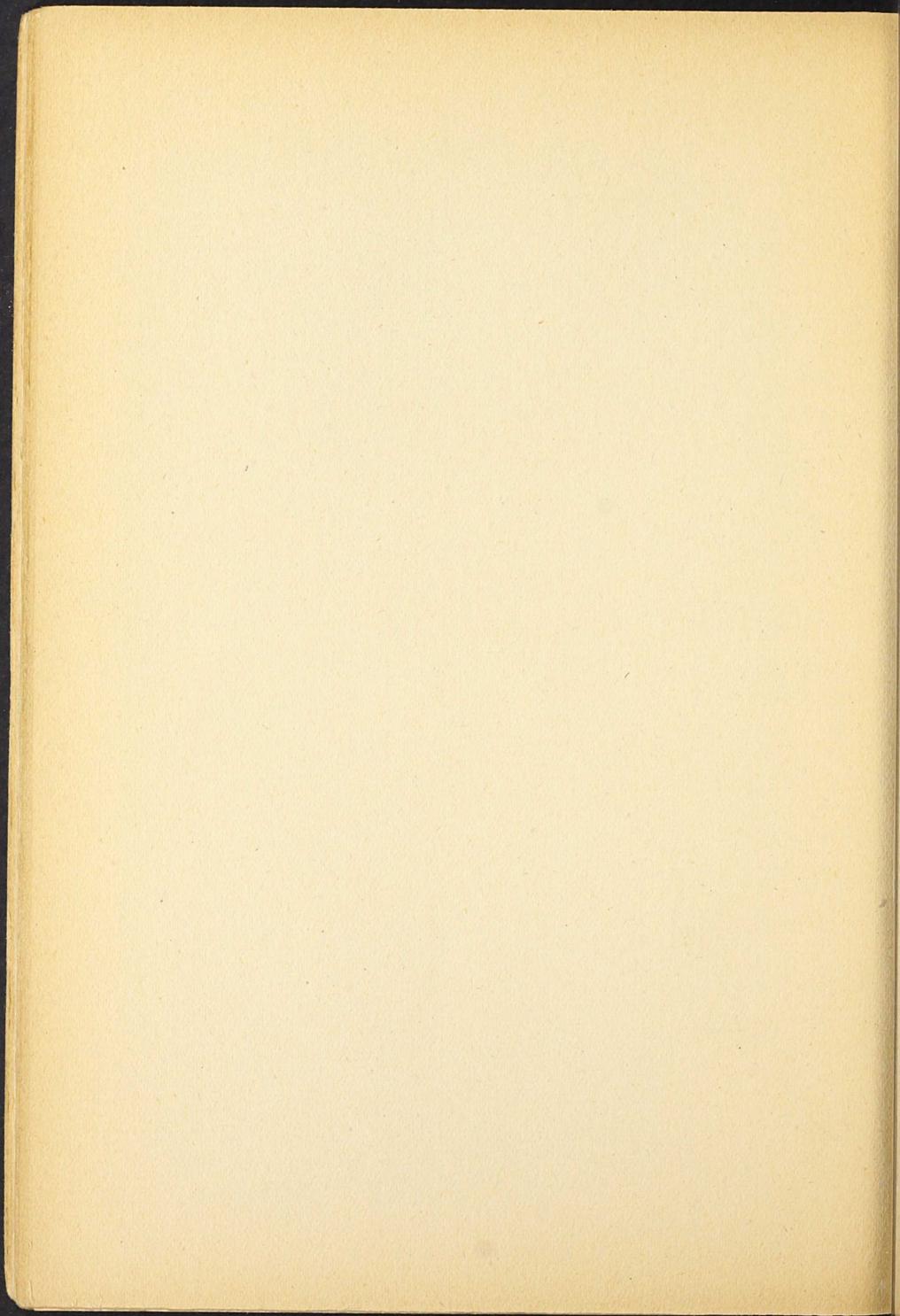
Galerie est et entrée de la salle Capitulaire.

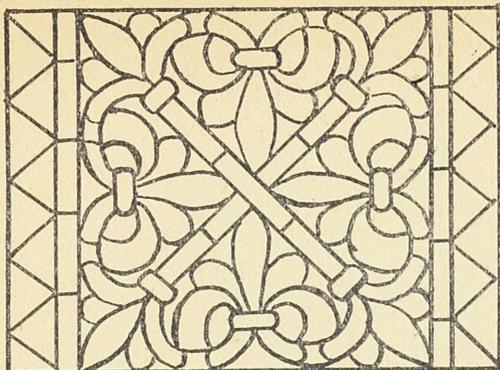
besoins de l'usine. Si les murs remontent très probablement à la fondation de l'abbaye, l'intérieur, complètement transformé, n'a d'intéressant qu'un charmant escalier Louis XIII muni d'une belle rampe en fer forgé.

Le *jardin des simples*, que toute abbaye devait entretenir pour la culture des plantes médicinales, comme nous le voyons déjà au commencement du ix<sup>e</sup> siècle sur le célèbre plan de l'abbaye de Saint-Gall, se trouvait à proximité de l'infirmierie en avant de la salle des novices.

Une autre infirmerie, la petite infirmerie, fut plus tard édifiée au sud et perpendiculairement au bâtiment du dortoir en 1547 aux frais de Pierre Lerain, docteur en théologie, religieux de l'abbaye, ainsi que l'indique une inscription gravée dans un cartouche de pierre, au-dessus de la corniche, sur la face méridionale.

On accède à l'intérieur par une tourelle à pans coupés, continuant l'escalier et décorée d'une élégante porte Renaissance. Cet escalier pouvait également conduire à l'appartement de l'abbé situé à l'extrémité du dortoir des religieux.





VITRAIL D'OBAZINE (CORRÈZE)

IV

## LA DÉCORATION PEINTE ET SCULPTÉE

**Les Vitraux.** — On a vu que les sévères doctrines de saint Bernard s'élevaient contre tout décor superflu dans les églises de l'Ordre et recommandaient la plus austère simplicité.

En 1134, le Chapitre général prescrit que les verrières « doivent être blanches, sans croix et sans peinture<sup>1</sup> ». Cette ordonnance fut certainement observée à Fontenay ; mais, des anciens vitraux, aucun fragment n'est parvenu jusqu'à nous. Par les panneaux conservés dans les abbayes contemporaines de Bonlieu, d'Obazine, de Pontigny, on peut aisément se faire une idée de ce que devaient être ces verrières, probablement exécutées dans le couvent, par les religieux eux-mêmes.

On se bornait à découper les verres blancs ou légèrement teintés de gris verdâtre, suivant les formes géométri-

1. Cap. LXXXI, ap. *Nom. cist.*, 271.

ques ou ornementales, et à les assembler solidement par de larges plombs soudés et contre-soudés à chaque intersection. C'est ce parti, fort décoratif du reste, qui a été suivi dans la reconstitution des vitraux de Fontenay, en s'inspirant surtout de ceux de Bonlieu et d'Obazine.

Toute décoration peinte était également prohibée. Aussi n'a-t-on découvert sur les murs de l'église que les traces d'un décor des plus rudimentaires, composé d'assises brun-rouge, exécutées à la fresque, sur fond blanc. Les quelques fragments, qui peuvent à peine se distinguer sur la paroi de la galerie occidentale du cloître, ne sont que du xvi<sup>e</sup> siècle et représentaient les quatre grands prophètes dont les noms, celui de David entre autres, se lisaient encore il y a peu d'années.

**La Sculpture.** — La sculpture ne trouvait pas grâce, non plus, dans les coutumes cisterciennes, et, pendant que, de toutes parts, dès le début du xi<sup>e</sup> siècle, les églises, et principalement celles de l'ordre de Cluny, se paraient à l'envi de l'ornementation sculptée la plus riche, la plus exubérante, parfois même singulièrement osée, saint Bernard, dans une apostrophe célèbre, s'élevait contre cette abondance de monstres grimaçants, « de singes immondes, de lions farouches, de centaures monstrueux, de guerriers combattants, de quadrupèdes à queues de serpent », qu'il considérait comme des fables grossières, aussi coûteuses qu'ineptes, propres à détourner l'attention des moines dans le lieu saint. Aussi n'avons-nous rencontré dans la sculpture de Fontenay que des chapiteaux dont le décor, emprunté aux motifs végétaux les plus simples, ne se compose que de feuilles plates à côtes faiblement indiquées.

L'abbaye peut cependant revendiquer quelques œuvres de statuaire de premier ordre, mais qui sont d'une époque où la règle, déjà plus tolérante, avait admis dans ses murs des artistes de valeur.

*Vierge Mère.* — Pierre : hauteur, 2 mètres. Fin du xiii<sup>e</sup> siècle. L'église de Fontenay, comme toutes celles de Cîteaux, était placée sous le vocable de la Vierge, en mémoire de la dévotion toute spéciale de saint Bernard pour la reine du Ciel. La statue de Notre-Dame qui, au xiii<sup>e</sup> siècle, était présentée à la vénération des religieux, existe encore.

Légèrement infléchie sur la jambe droite, Marie, la tête couronnée, porte l'Enfant-Jésus sur le bras gauche, et la main droite tient un sceptre, aujourd'hui brisé. L'Enfant entoure le col de sa mère de son bras droit et appuie sur sa poitrine une colombe. C'est là une mère au port solennel, mais toute gracieuse, jouant avec son enfant. Cette statue était polychromée et on reconnaît encore de nombreuses traces du bleu du manteau.

Longtemps exposée aux intempéries dans le cimetière de la commune de Touillon, voisine de Fontenay, cette admirable figure, qui doit être considérée comme une des plus majestueuses productions de la sculpture française, a pû être remplacée dans l'église.

Lors de la vente mobilière de Fontenay, en octobre 1791, elle fut adjugée au prix de 6 livres.

*Retable.* — Pierre : hauteur, 0 m. 80 ; largeur, 2 m. 50. Ce très bel ensemble appartenait probablement au maître-autel de l'église. Il se compose de trois fragments principaux, dont la réunion donne encore une haute idée de ce que devait être cette sculpture, alors qu'elle était dans son intégrité. Ce retable a, malheureusement, subi de graves mutilations, ayant été utilisé comme dallage, la face sculptée noyée dans un sol particulièrement humide. Il se compose d'une scène centrale et de deux groupes de sujets latéraux divisés en deux registres.

Au centre, sous un arc trilobé, la Crucifixion. Au pied de la croix, Marie tombe dans les bras des Saintes Femmes, et saint Jean, admirablement drapé, est entouré d'un groupe de soldats. Au-dessus des bras de la croix, deux anges à mi-corps tiennent le soleil et la lune, et, dans les écoinçons, deux têtes feuillagées n'ont qu'une fonction décorative. A gauche, l'Eglise couronnée tient à la main l'étendard crucifère. A droite, la Synagogue, très endommagée, n'est reconnaissable que par la hampe de sa bannière brisée, qu'on distingue dans la partie supérieure. Des cadres trilobés surmontent ces dernières figures et renferment des groupes de petites figurines difficiles à identifier.

Le décor des parties latérales se divise en deux séries de trois sujets superposés, encadrés par des quatre-lobes. Les deux médaillons de l'extrémité gauche ont disparu. Le premier à gauche du spectateur représente la Nativité. Marie

repose sur un lit de parade, le bras droit gracieusement replié sous sa tête, tandis que saint Joseph sommeille appuyé sur son bâton. A côté, l'Adoration des Mages ; au-dessus, la Flagellation et le Portement de la Croix.

Les trois scènes du registre inférieur du côté droit sont : la Présentation, la Naissance de la Vierge et son Couronnement. En haut, le premier sujet à gauche montre la Résurrection. La Vierge et les Apôtres, témoins de l'Ascension, occupent les deux derniers médaillons.

Exécutée dans un style simple et noble, cette œuvre doit être rapprochée de celles qui décorent les soubassements de la cathédrale d'Auxerre et principalement du portail central, côté nord, qui sont, incontestablement, de la même école et de la même date : fin du XIII<sup>e</sup> ou début du XIV<sup>e</sup>.

Les trois œuvres suivantes, qui appartenaient à Fontenay avant la Révolution, sont actuellement conservées dans la chapelle du Petit-Jailly.

*Vierge.* — Pierre de Tonnerre : hauteur, 1 m. 60. Portant l'Enfant-Jésus sur le bras gauche, la Vierge tient un lis de la main droite. C'est une œuvre charmante du plus pur XIV<sup>e</sup> siècle, avec tout le maniérisme qui caractérise l'époque, en opposition à l'idéalisme du XIII<sup>e</sup> siècle. Le visage de Marie, rond, sans grande individualité, est encadré de fortes nattes de cheveux ; le déhanchement est accentué et le manteau, drapé en travers du corps, retombe en plis amoncelés sur la hanche gauche, enroulés comme des feuilles de parchemin. Tous ces caractères sont bien ceux de l'école de sculpture si florissante en Bourgogne dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Un long bas-relief, de 1 m. 50 sur 0 m. 85, utilisé dans le maître-autel de la même église, représente la Mise au Tombeau. Au centre, le Christ, mort, est déposé dans le sépulcre par Joseph d'Arimatee et un disciple, en présence des Saintes Femmes qui occupent le fond du tombeau. Au bas du sépulcre, les gardes endormis et, aux deux extrémités, les donateurs, le mari et la femme, à genoux, les mains jointes, en costume de riches bourgeois. Cette sculpture, en parfait état de conservation, est une œuvre bien bourguignonne de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Elle se trouvait dans la chapelle du Saint-Sépulcre de l'église de Fontenay.

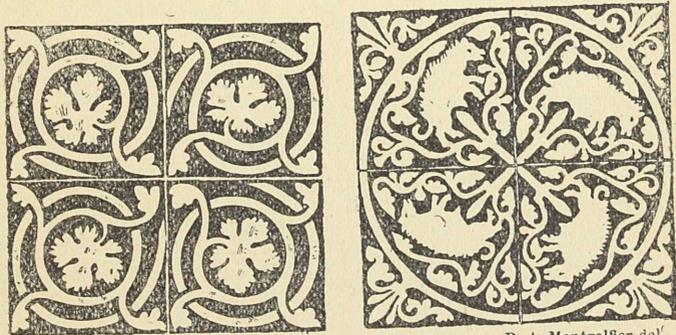
*Ecce Homo.* — Pierre : hauteur, 1 m. 10. Cette sculpture

de style classique, non sans valeur, est très probablement du xvii<sup>e</sup> siècle.

**Carreaux émaillés.** — Quel devait être le pavement primitif de l'église et des salles de l'abbaye ?

Conformément aux exigences de la règle, il ne devait se composer que de dalles de pierre ou de simples carreaux de terre cuite, sans aucun décor, « sans mosaïques, composées de figures d'anges et de saints personnages, sur lesquels on crache et que l'on foule aux pieds, sans carreaux de diverses couleurs<sup>1</sup> ». Tout au plus les carreaux pouvaient-ils présenter quelques formes géométrales, gravées à la pointe, dans la terre encore molle, comme ceux que l'on a trouvés à la Bénisson-Dieu et qui remontent au xii<sup>e</sup> siècle.

Dans toute la Bourgogne, et particulièrement dans la région d'Auxerre, dès le milieu du xiii<sup>e</sup> siècle, l'emploi des carrelages historiés et émaillés était devenu fort répandu, et il n'est pas étonnant de voir, à cette époque où la règle subissait quelques relâchements, pénétrer dans notre abbaye l'emploi de ces carreaux aux mille combinaisons ornementales.



P. de Montgolfier del.

CARREAUX ÉMAILÉS

Ils recouvraient le sol du chœur et d'une grande partie de l'église, ainsi qu'il ressort d'une pièce de procédure, en date du 10 août 1752, relative à un procès entre les religieux de Fontenay et les adjudicataires des réparations à

1. *Institutiones cap. gen. cist.*, dist., I, cap. iv, ap. *Nom. cist.*, 275.

effectuer vers 1750<sup>1</sup>. Le chœur ayant été surélevé, les mausolées, les tombeaux furent déplacés, et les carreaux historiés, transportés dans le cloître, servirent à paver deux des galeries. C'est là qu'ils furent retrouvés en très grand nombre, et, depuis peu, utilisés en partie pour la décoration du chœur de l'église.

Ils sont de différentes mesures, variant entre 8 et 15 centimètres, et sont, pour la plupart, destinés à former des motifs en forme de rosaces par leur assemblage quatre par quatre. Les uns portent un dessin simplement creusé dans l'argile encore malléable et sont recouverts d'un émail noir, jaune ou brun-rouge. Les autres sont décorés suivant la technique usitée en Bourgogne au XIII<sup>e</sup> siècle, comme dans l'Île-de-France et la Champagne. Le dessin était d'abord établi en creux à faible profondeur à l'aide d'une étampe, puis rempli de pâtes colorées et fusibles qui se détachaient en clair sur un fond plus foncé. L'émail de ces dessins, souvent moins résistant que celui des fonds, a particulièrement souffert du frottement des pieds.

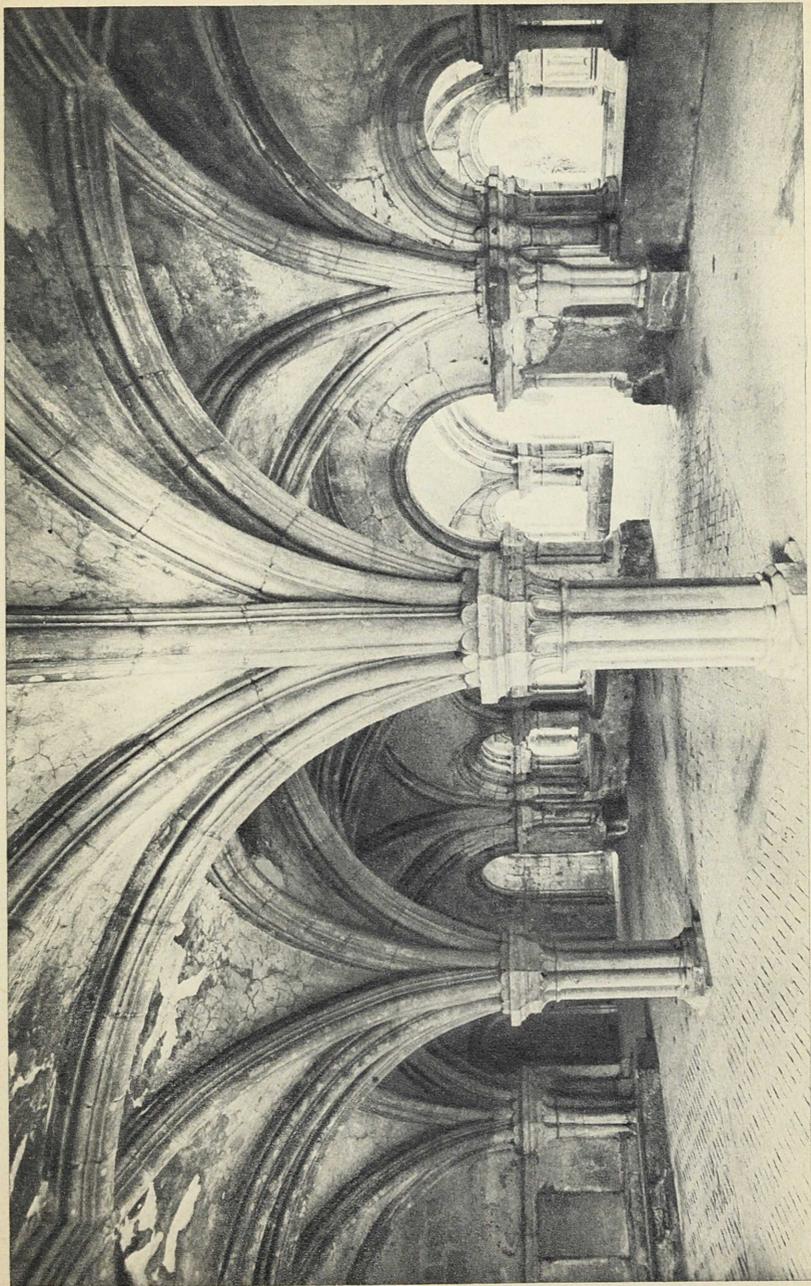
A n'en pas douter, ces carreaux furent fabriqués dans l'abbaye, de la main même des religieux, car nous savons que, dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, les cisterciens étaient arrivés à une grande habileté dans l'emploi des produits céramiques et des terres de couleurs différentes qu'ils faisaient entrer par incrustation dans un même carreau, aussi bien que dans l'usage des vernis plombifères.

**Les Tombeaux.** — Les prescriptions de la règle de Cîteaux, interdisant d'ensevelir les étrangers dans l'enceinte du monastère<sup>2</sup>, furent généralement observées dans les autres abbayes. A Fontenay, la tolérance semble avoir été plus large et nous voyons de nombreux personnages de marque, prélats, ducs, barons, chevaliers, simples bourgeois même solliciter la faveur d'une sépulture dans l'enceinte de l'abbaye qu'ils avaient, le plus souvent, enrichie de leurs libéralités.

Un très grand nombre de pierres sépulcrales formaient le dallage de l'église et des chapelles, mais elles furent bou-

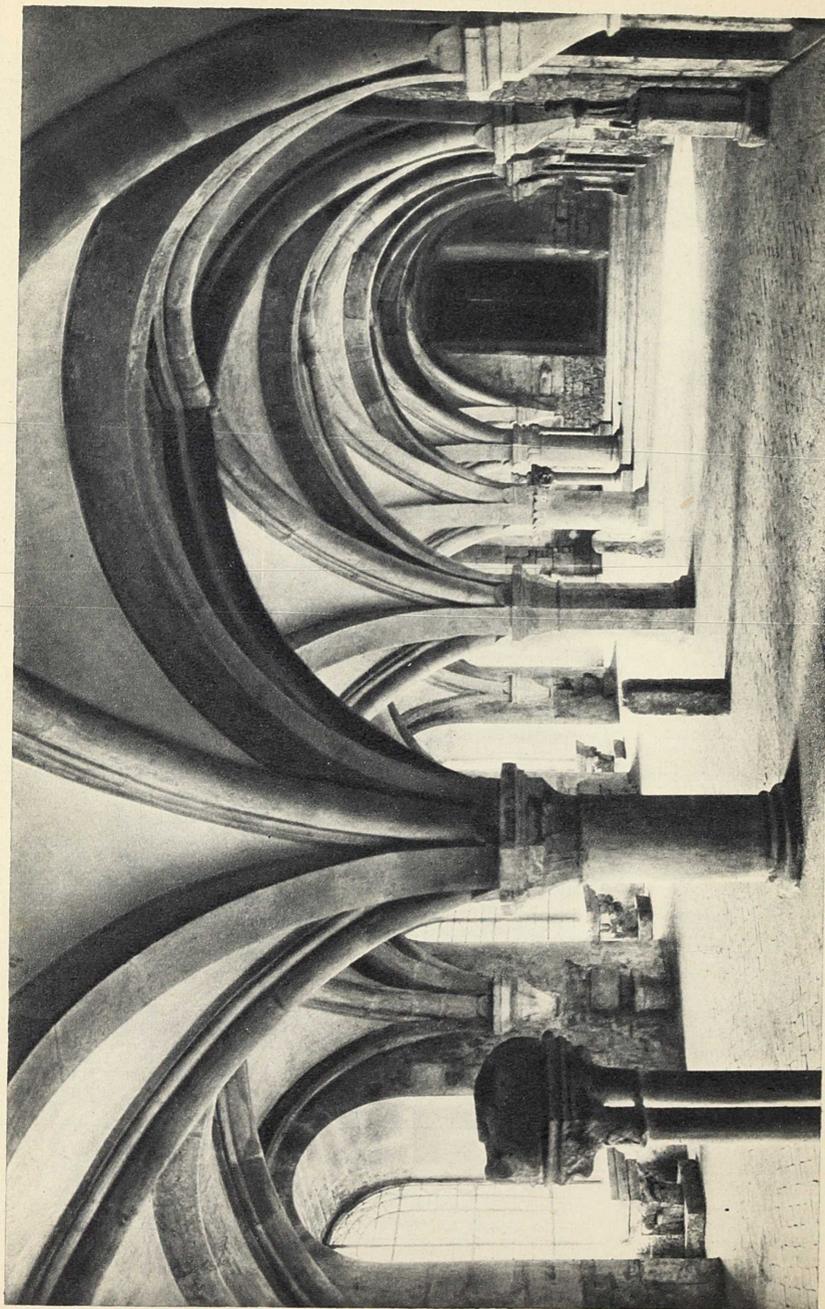
1. Archives de Fontenay.

2. *Instituta capituli generalis*, dist. X, cap. xxiv.



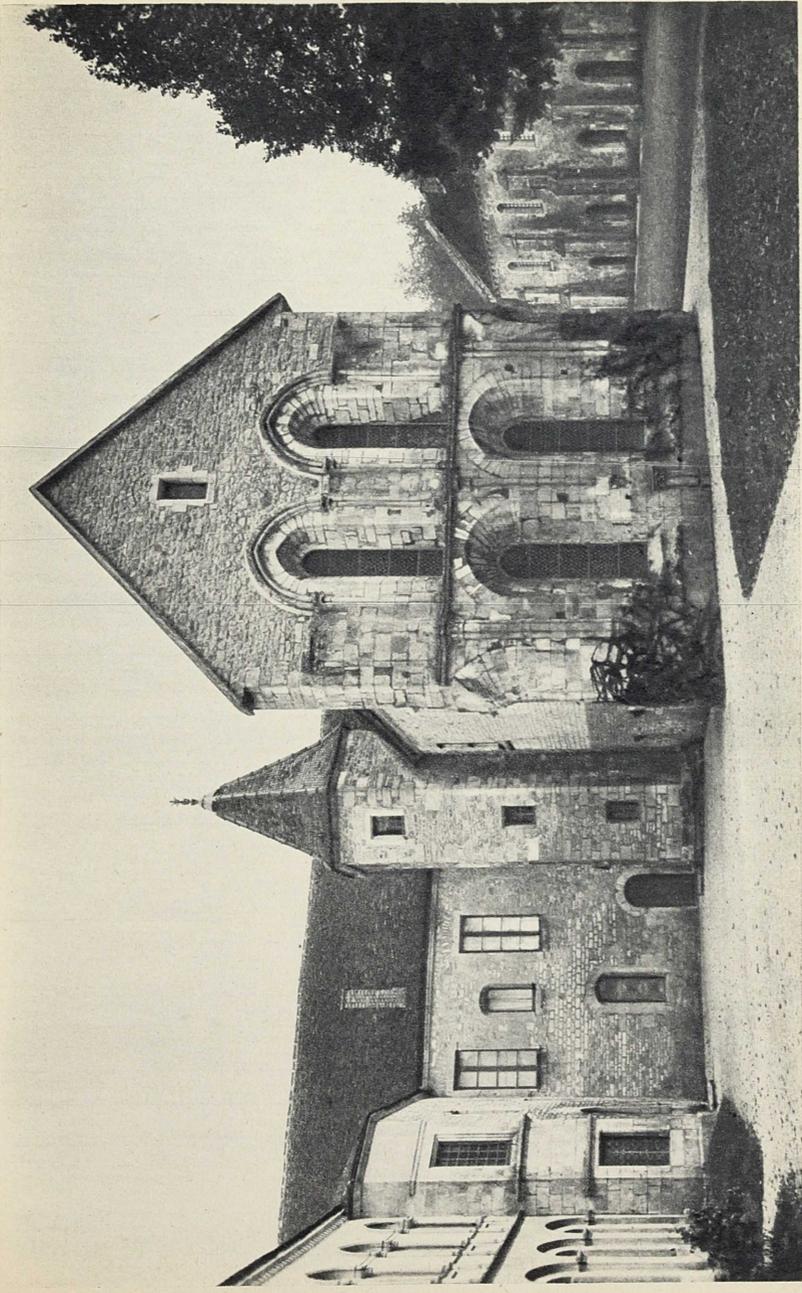
Cl. Arch. phot.

La salle Capitulaire.



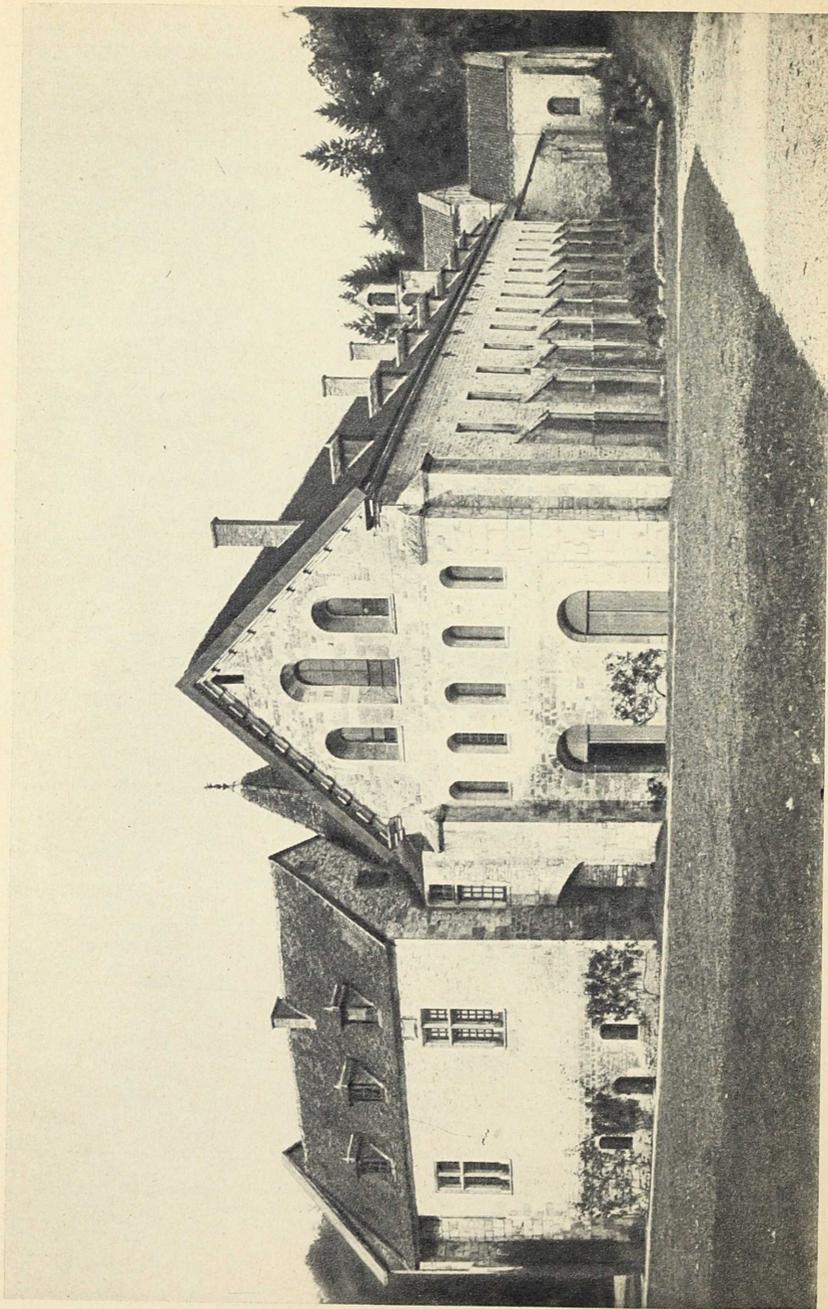
La grande salle.

Cl. Arch. phot.



La petite infirmerie. --- Travée du réfectoire. --- La forge.

Cl. Arch. phot.



La petite infirmerie. — Le dortoir.

Cl. Arch. phot.

leversées lors des travaux exécutés vers 1750 pour l'exhaussement du sol.

Un tombeau plus important que les autres, qui était primitivement un véritable mausolée, nous conserve un intéressant spécimen de l'art bourguignon, malgré les sauvages mutilations qu'il dut subir au cours des siècles et aussi à la suite de ses divers déplacements.

Le tombeau se compose d'un socle moderne supportant les statues couchées d'un chevalier et de sa femme ; les pieds de l'homme sont appuyés sur deux lions adossés ; ceux de la femme, sur deux levrettes ; les mains sont jointes sur la poitrine et deux dais d'architecture très élégante abritent les têtes des gisants.

Le chevalier, de très grande taille, a près de deux mètres. Il est casqué et revêtu de la cotte de mailles, de son armure et d'un surcot. L'épée est, en partie, recouverte par l'écu aux armes des Mello de Bourgogne : *d'or à deux fasces de gueules et un orle de merlettes de même.*

La femme a 1 m. 75. Elle est vêtue d'un long surcot serré à la taille par une ceinture. La coiffure est une sorte d'aumusse d'étoffe épaisse.

Entre les deux gisants et des deux côtés, sur un cadre mouluré et fleuroné, sont assises des petites figures de moines en prière, affreusement mutilées, les mains jointes, ou lisant l'office des morts. Cette particularité, bien spéciale à la Bourgogne, se retrouve sur un tombeau du xiv<sup>e</sup> siècle dans le chœur de l'église Saint-Thibaud (Côte-d'Or).

Ce mausolée est celui du seigneur de Mello et de son épouse, appartenant à une noble famille de Bourgogne, originaire de Picardie, qui vivait à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Nous savons par une ancienne description des tombeaux de Fontenay<sup>2</sup>, que ce mausolée était accompagné des figures du Christ, de la Vierge et d'un riche décor architectural, dont on retrouve les arrachements sur les parois voisines.

Huit grandes pierres tombales sont actuellement disposées dans le chœur :

1. Cf. A. Kleinclausz, *Les Prédécesseurs de Claus Sluter*, Gazette des Beaux-Arts, juillet 1905.

2. Bibl. Nat., *Coll. Bourgogne*, t. LXXIV, fol. 178.

Ebrard, évêque de Norwich. Pierre : longueur, 1 m. 85 ; largeur, 0 m. 85 (p. 10).

HIC : IACET : DOMINUS : EBRARDUS : NORVICENS : EPISCOPUS : QUI : EDIFICAVIT : TEMPLUM : ISTUD :

Revêtu de ses ornements épiscopaux, de l'aube, de la dalmatique, du manipule et de la chape brodés, coiffé d'une riche mitre, les mains gantées et croisées serrant la crosse sur la poitrine, l'évêque Ebrard est encensé par deux anges placés au niveau de sa tête.

La pierre qui représente le généreux fondateur de l'église de Fontenay est ornée, sur le pourtour, d'une belle frise de feuillages en relief : primitivement elle était élevée sur un socle. Elle se trouvait encore, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, devant l'autel, au milieu du chœur, non loin de celle d'Étienne, évêque d'Autun.

Guillaume II de Montbard, sixième abbé de Fontenay. Pierre : longueur, 1 m. 15 ; largeur, 0 m. 62.

..... T. PIE MEMORIE. DOMNUS. GUILLERMUS. SEXTUS.  
ABBAS. FONTENETI. ET. ANTE.....

Cette pierre tombale est incomplète et ne montre, au centre, que la hampe de la crosse. Elle se trouvait primitivement devant le maître-autel de l'église et fut transportée dans le cloître, où elle fut retrouvée.

Simon, seigneur de Rochefort, et sa mère, Marguerite. Pierre : longueur, 2 m. 15 ; largeur, 0 m. 85.

† HIC IACET NOBILIS VIR SIMONDUS RUPIS FORTIS † ET MARGARITA MATER eius REQUIESCANT IN PACE AMEN

La partie supérieure de la dalle a été brisée ; au centre, une élégante croix fleuronée et gemmée, avec un « Agnus Dei », terminée par une longue hampe fichée dans l'unique gueule de deux chiens affrontés. Dans le haut, on distingue les traces de deux anges, émergeant des nuées et balançant des encensoirs.

Eudes de Frolois, sire de Rochefort et de Moulinot, 1308.  
Pierre : longueur, 2 m. 15 ; largeur, 1 m. 05.

† CI : GIT : MESIRES : *Odes de Frolois, sire de Rochefort et de Moullement qui trépassa* : LAN : DE : GRACE : MIL : CCC : ET VIII : LE PREMIER IOUR : DE IANVIER : *Jesus Christ aye* LAME : DE LUI : AMEN :

Le défunt, encadré d'une riche architecture, est figuré les mains jointes, entièrement revêtu de mailles de fer qui ne



TOMBE D'EUDES DE FROLOIS

laisse à découvert que la face. Il porte par-dessus une cotte d'armes, sans manches, et l'épée est attachée au côté gauche. Son chien fidèle est à ses pieds. Ses armes, deux fois répétées dans le haut de l'architecture, ont disparu avec les plaques de cuivre sur lesquelles elles étaient émailées. Une partie de l'épithaphe est aujourd'hui effacée, mais le texte intégral nous est conservé par une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle de la collection Bourgogne.

Millon de Frolois. Pierre : longueur, 2 m. 15 ; largeur, 0 m. 85.

† HIC : IACET : VIR : NOBILIS  
*Milonis Frolesii, cujus, anima requiescat in pace amen* : † *Cre-*  
*do : quod : Redemptor : meus :*  
*vivit : et : in : novissimo : die :*  
*de terra surrectur : sum : et :*

*in : carne : mea : videbo : Deum : salvatorem : meum : hu-*  
*jus : sponsa : viri : voluit* : SE CONSEPELIRI.

Debout, sous un arc trilobé, le personnage, tête nue, les cheveux bouclés, les mains jointes et les pieds reposant sur un chien couché, est revêtu d'un long surcot. Son épée, dans le fourreau, est placée à sa droite. Dans les angles supérieurs, deux anges sortant d'une nuée balancent des encensoirs.

L'inscription presque totalement effacée peut être reconstituée à l'aide de la copie conservée à la Bibliothèque Nationale.

Une sixième pierre tumulaire : longueur 2 m. 10 ; largeur, 1 m. 22, brisée en deux morceaux incomplets, montre les effigies d'un seigneur et d'une dame, les mains jointes, vêtus de longs bリアuds et abrités sous des architectures du xiv<sup>e</sup> siècle. Les inscriptions illisibles ne permettent pas l'identification des défunts. Deux autres grandes tombes en marbre noir sont encore à signaler. L'une est celle de l'aîné du seigneur de Mello ; l'autre recouvrait la dépouille d'Eustochie, de la famille des Lusignan et veuve de Dreux de Mello, morte en 1370. Les effigies de ce tombeau étaient gravées sur des plaques de cuivre incrustées dans le marbre.

Parmi les pierres tombales conservées à l'état de fragments dans le musée lapidaire de l'abbaye, il faut citer celle de : Dom Jean Petit, prieur de Fontenay, qui était en fonctions sous l'administration du dernier abbé régulier Jacques de Jaucourt, 1530-1547.

Outre les sépultures dont les effigies existent encore, l'église en contenait beaucoup d'autres : quelques-unes sont décrites dans le Recueil de Gaignières ou dans la Collection Bourgogne.

## BATIMENTS DIVERS

En dehors des bâtiments réguliers, l'abbaye comprenait d'autres constructions, soit à l'intérieur du mur d'enceinte, soit dans le voisinage immédiat. C'étaient les communs et dépendances, les ateliers, les métairies, etc.

**La Porterie.** — A l'ouest, s'ouvre la porte cintrée et le passage d'entrée du monastère, surmonté d'un étage reconstruit au xv<sup>e</sup> siècle, en pierres de taille sur l'extérieur, en pans de bois hourdés de maçonnerie sur la partie opposée. C'est le logement du frère portier chargé d'accueillir les hôtes et de distribuer les aumônes aux indigents de passage. Par une étroite meurtrière, percée dans la muraille au-dessus de la porte, il pouvait aisément surveiller les abords. La partie qui regarde l'intérieur de l'abbaye a dû être remaniée au xvii<sup>e</sup> siècle : on retrouve les dates de 1649, 1652, gravées sur le linteau de l'escalier, ainsi que sur les murs du passage.

A droite de l'entrée, la niche du chien de garde, ménagée sous l'escalier, existe encore telle qu'elle fut établie à l'origine de l'abbaye. Par une disposition aussi originale que pratique, le fidèle gardien pouvait exercer sa vigilance, tout à la fois, sur l'entrée du monastère et sur l'hôtellerie réservée aux étrangers, par une ouverture quadrilobée, percée dans le fond de sa niche, prise dans l'épaisseur de la muraille.

**Le Logis des hôtes.** — Le long corps de logis affecté aux hôtes qui venaient visiter les religieux, aux pèlerins, aux voyageurs, s'élève sur la droite, à proximité de l'entrée, selon la coutume monastique. Aujourd'hui, il est converti en ferme.

**La Chapelle des étrangers.** — A gauche de la porterie, se trouve un grand bâtiment du XIII<sup>e</sup> siècle, appuyé au mur d'enceinte, divisé en deux pièces, et terminé par des pignons aux extrémités. Le pignon méridional était très richement ajouré dans sa partie supérieure par une belle fenêtre à deux baies surmontée d'une rose à quatre lobes et flanquée de deux autres petites fenêtres en plein cintre ; on en reconnaît les restes à l'intérieur. Au rez-de-chaussée, s'ouvrent deux baies géminées. Les murs conservent encore la trace d'une décoration très sobre, dessinant des assises, exécutée à la fresque. C'était probablement la chapelle réservée aux étrangers, où, dès leur arrivée, l'abbé venait leur souhaiter la bienvenue.

**La Boulangerie.** — L'autre extrémité du bâtiment était occupée par la boulangerie, dont le four, adossé au pignon septentrional, est encore utilisé et conserve son ancienne cheminée cylindrique.

**Le Colombier.** — Entre la boulangerie et l'église, un vaste colombier élève sa tour massive, dont les murs ont plus d'un mètre d'épaisseur. Sa construction paraît remonter au XI<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle. Rien n'est plus gracieux que de voir les charmants oiseaux s'ébrouer et se désaltérer sur les bords d'une grande vasque voisine, aux eaux débordantes, et, comme se plaît à le dire le propriétaire de l'abbaye : « Si la fontaine est moderne, la race des ramiers est celle du temps des moines ».

**Le Logement des abbés commendataires.** — Le pavillon situé à l'est du cloître, près du colombier, a dû être construit dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et servait d'habitation aux abbés commendataires qui ne séjournaient que rarement à Fontenay. Sa construction n'offre pas un intérêt spécial.

**La Forge.** — De tout temps, les monastères avaient pour principe de se suffire, sans être obligés d'aller chercher au dehors les produits industriels qui pouvaient leur être nécessaires, ainsi que l'ordonnait, dès le VI<sup>e</sup> siècle, la règle de saint Benoît.

Saint Bernard avait donné aux ateliers de Clairvaux une grande importance, et Dom Martène, dans la description qu'il fait de l'abbaye, mentionne les travaux des frères convers et la merveilleuse organisation des tanneries.

A Fontenay, en plus de l'importante exploitation des nombreuses fermes et métairies, confiées aux frères convers, il est certain que la communauté devait pratiquer la plupart des industries indispensables à la construction et aux usages domestiques. Un grand bâtiment, élevé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et connu de tout temps sous la dénomination de « Forge », permettait à l'abbaye d'ouvrer sur place toutes les pièces de fer qui pouvaient lui être nécessaires, et probablement aussi d'en fournir aux communautés voisines. C'était une véritable usine, située en dehors des bâtiments réguliers, sur le bord de la rivière canalisée, dont les eaux faisaient mouvoir des roues hydrauliques actionnant les martinets et la soufflerie des cubilots.

L'édifice, long de 53 mètres, large de 13 m. 50, terminé aux extrémités par deux pignons, est renforcé par une série de contreforts à double étage répartis sur les quatre faces. Il comprend quatre salles séparées par des murs de refend. La première, à l'ouest, est recouverte de quatre voûtes d'ogives, dont les nervures reposent le long des murs sur des culots et retombent en faisceau sur une colonne centrale.

Deux grands arcs communiquaient avec la salle suivante, dont la voûte conique et construite sur arcs d'ogives, aujourd'hui démolie, s'élevait jusqu'au sommet de l'édifice et devait être terminée par un lanternon, afin de faciliter la ventilation. C'était la forge proprement dite. On reconnaît, en effet, dans la paroi qui longe le canal, les traces des deux fourneaux, dont les larges cheminées traversaient le mur au-dessous de l'arc formeret de la voûte et débouchaient au dehors. Les amorces des hottes sont encore très visibles.

La troisième salle, qui est la plus vaste, est recouverte de six voûtes d'ogives. Les nervures, les doubleaux et les formerets en tiers-points, dont les arêtes sont simplement abattues, s'appuient sur des culs-de-lampe en forme de cône renversé, engagés dans le mur. Ces faisceaux de nervures retombent sur deux colonnes isolées, trapues et couronnées de chapiteaux à feuilles lancéolées ; trois fenêtres en plein cintre sur la rivière et deux sur la paroi opposée, à droite et à

gauche d'une porte, distribuent une abondante lumière. Cette salle, aussi bien par la disposition de ses voûtes, que par les autres détails de sa construction, offre une similitude complète avec le cellier de Noirlac.

La dernière salle, recouverte de quatre voûtes d'ogives, est éclairée par deux vastes baies du côté sud ; c'est là que, probablement, se trouvait le moulin à farine, dont les roues motrices devaient être renfermées dans une petite construction latérale, portée sur des arches qui existent encore, à cheval sur le cours d'eau. Au-dessus des voûtes de la forge, de vastes pièces servaient de magasin, largement éclairées par de nombreuses fenêtres en plein cintre.

L'abbaye devait encore posséder d'autres dépendances telles que les logements des artisans et des serviteurs, les granges, les étables, les écuries, des ateliers de foulons, le moulin à huile, la tuilerie, la buanderie, le cellier pour les provisions destinées aux aumônes distribuées par le frère portier. Une autre hôtellerie pour les ecclésiastiques s'élevait très probablement, suivant l'usage, à proximité des bâtiments réguliers. De ces constructions secondaires, il ne reste pas de traces.

Quelques débris de murailles, qui couronnent la hauteur, au midi de l'abbaye, sont les seuls restes du château que l'évêque Ebrard s'était fait construire en arrivant à Fontenay. Au-dessous du château, sur le bord de la route, les anciens plans de l'abbaye indiquent une petite chapelle, sous le vocable de Saint-Laurent, mais dont on ne connaît pas la date de construction.

Le domaine de Fontenay, sans cesse agrandi, était devenu considérable, comprenant des bois, des terres arables, des vergers, des prairies et des cours d'eau arrosant les deux vallées.

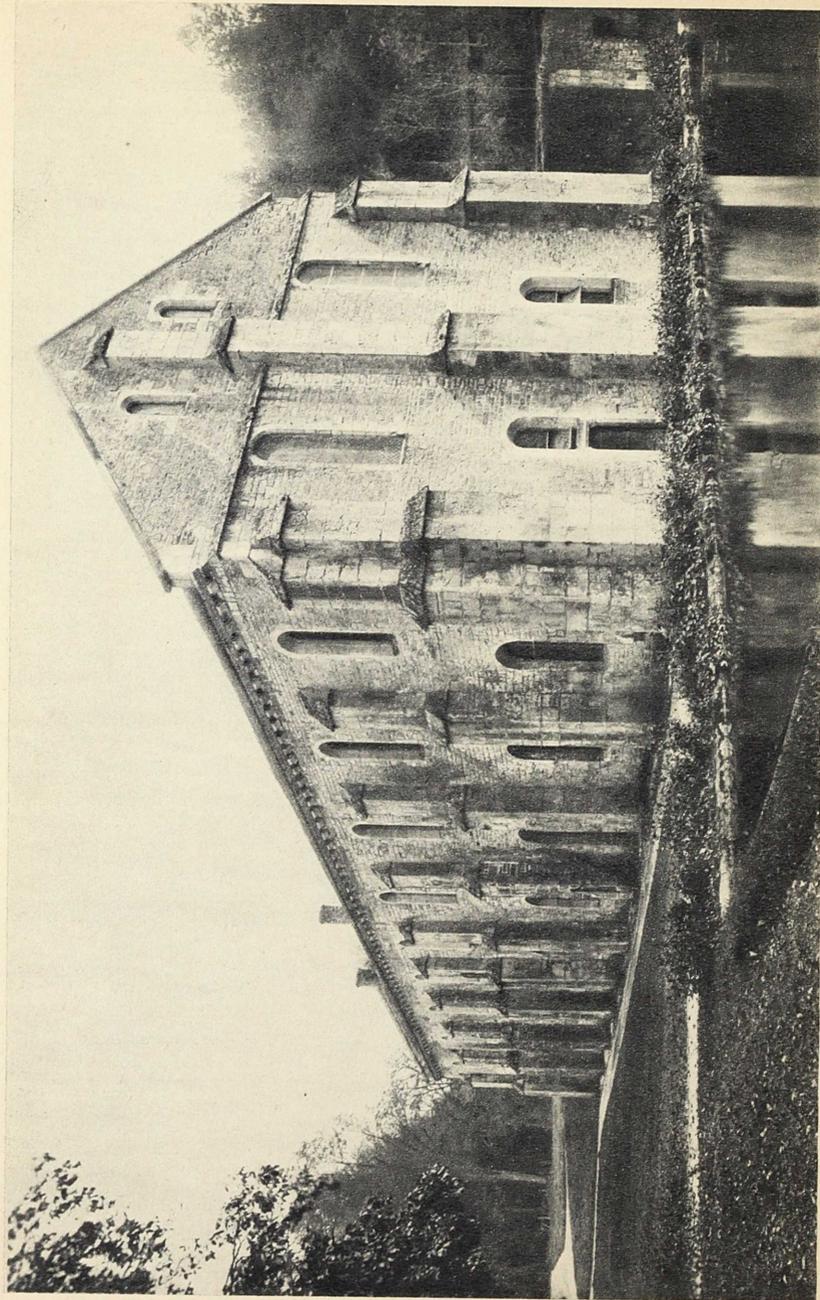
Le vallon Saint-Bernard, dans la direction du nord-ouest, bordé de bois de chênes et de hêtres, aboutit à l'ancien ermitage, berceau de l'abbaye naissante. Ses ruines à peine reconnaissables, envahies par les lierres et les viornes, se reflètent dans les eaux d'un étang abrité sous les aulnes.

La profonde et riante vallée, qui serpente de l'orient à



Cl. Arch. phot.

Vierge de Fontenay (fin du XIII<sup>e</sup> siècle).

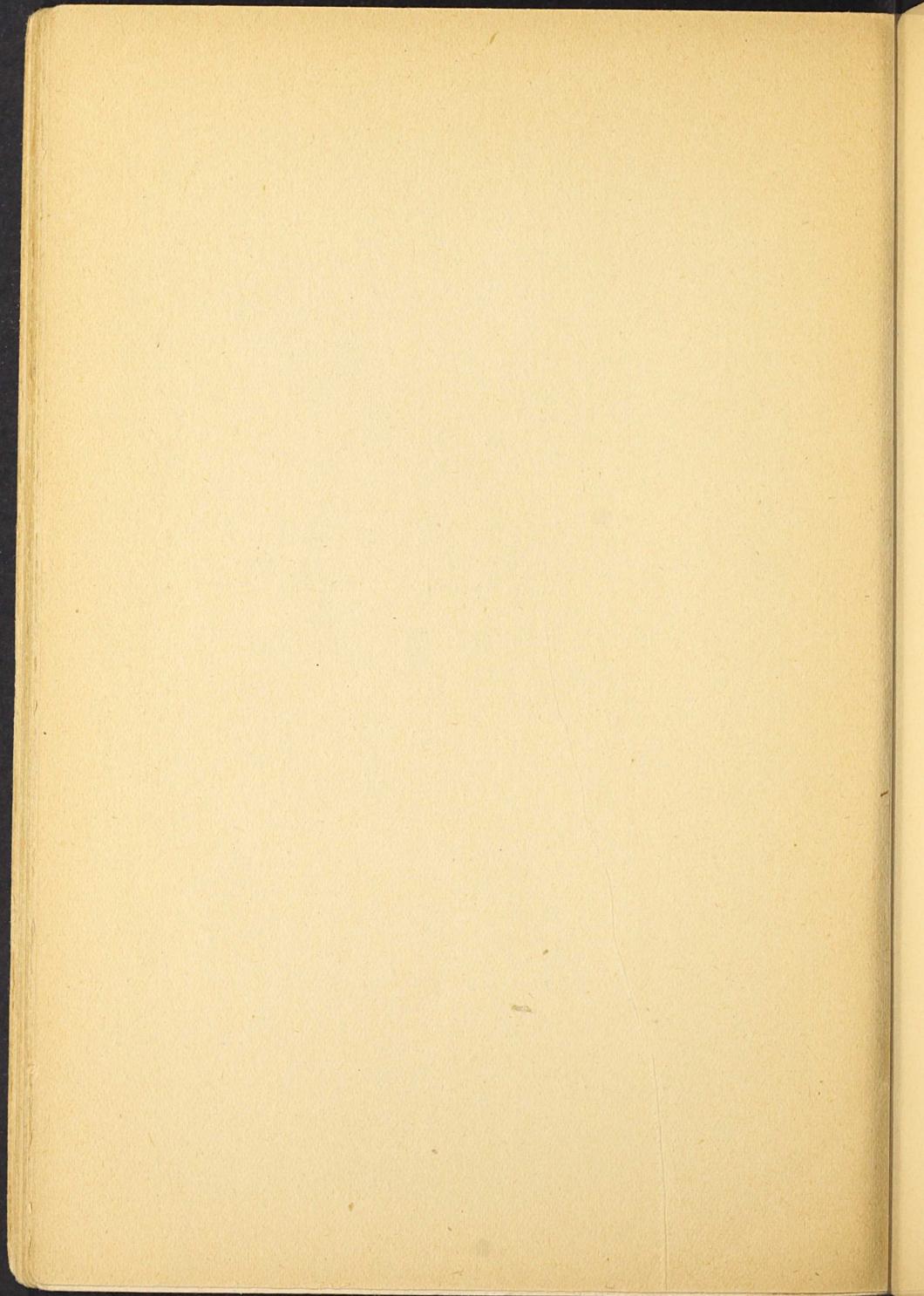


La forge.

l'occident, et qui porte le nom de « Combe Saint-Laurent », en souvenir de l'ancienne chapelle, donne naissance à la petite rivière de Fontenay qui l'arrose en coulant doucement au milieu des prairies et des bois. Ce cours d'eau alimente deux étangs particulièrement pittoresques, dans un paysage enchanteur ; la « Fontaine de l'Orme » et l'étang de la « Roche », non loin duquel s'élève la « Tour du guet », construite, dit-on, pour la surveillance de la pêche. En effet, les truites saumonées qui se jouent dans les eaux transparentes du ruisseau de Fontenay, dont la pêche appartenait exclusivement aux moines depuis le xii<sup>e</sup> siècle, étaient l'orgueil du couvent. Les rois de France, les ducs de Bourgogne ne dédaignaient pas de se les faire présenter ; Buffon et ses hôtes de Montbard les goûtaient très particulièrement et, aujourd'hui, la truite est toujours le plat d'honneur de la table hospitalière de Fontenay.

La rivière, après avoir pénétré dans l'enceinte de l'abbaye, longe le bâtiment de la Forge, retombe en une grande nappe dans le vaste bassin d'un château d'eau et de là va se perdre dans la Brenne, au sud de Montbard.

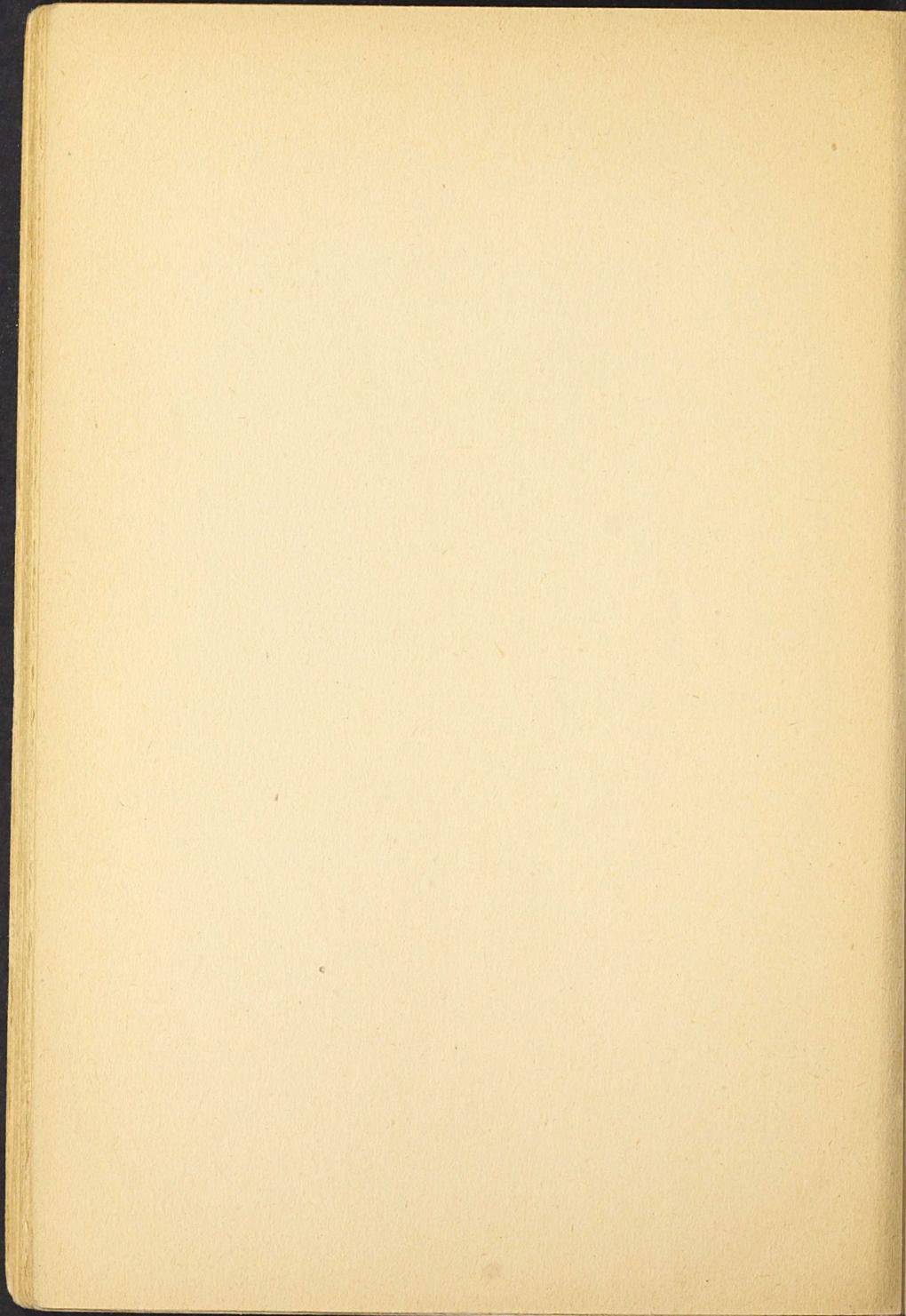
Enfin, tout auprès de l'entrée du monastère, enfoui dans la verdure, sous l'ombre des frênes et des grande ormes se cache le petit édicule de la modeste, mais si poétique fontaine « ferrée », ainsi dénommée de tout temps, en raison des solides volets qui en ferment l'ouverture. C'est cette source, aux eaux limpides, d'une exceptionnelle pureté qui, depuis l'origine, alimente d'eau potable tous les services de l'abbaye.



## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

---

- D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — *Etude sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes*, 1858.
- AUBERT (Marcel). — *L'architecture cistercienne en France avec la collaboration de la marquise de Maillé*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1947, 2 vol. in-fol.
- BÉGULE (Lucien). — *L'Abbaye de Fontenay et l'architecture cistercienne*, Lyon, 1912, in-fol.
- BILSON (John). — *The architecture of the Church of Kirkstall abbey, with some general remarks on the architecture of the cistercians*. The publications of the Thoresby society, vol. XVI.
- BILSON (John). — *The architecture of the cistercians with special reference to some of their earlier churches in England* (Ext. Archeological Journal, vol. LXVI, London, 1909).
- CORBOLIN (M. J. B.), curé de Marmagne. — *Monographie de l'abbaye de Fontenay, seconde fille de Clairvaux*. Cîteaux, 1882.
- DIMIER (Fr. M.-Anselme). — *Recueil de plans d'églises cisterciennes*, 1949, 1 vol. texte et 1 vol. pl.
- KLEINGLAUSZ (A.). — Les prédécesseurs de Claus Sluter (*Gazette des Beaux-Arts*, juillet 1905).
- LASTEYRIE (comte R. de). — *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, 1912.
- LEFÈVRE-PONTALIS. — *L'abbaye de Noirlac*. Extrait du compte rendu du LXV<sup>e</sup> Congrès archéologique de France, tenu à Bourges en 1898.
- MARTENE (DOM) et DURAND (DOM). — *Voyage littéraire de deux bénédictins*.
- MAILLÉ (marquise de). — *Abbayes cisterciennes*, Paris, 1943.
- MEGLINGER (DOM). — *Voyage d'un délégué suisse (religieux de l'abbaye de Wettingen) au chapitre général de Cîteaux, en 1667*, publié par H. Chabeuf, Dijon, 1885.
- ROSE (Hans). — *Die Baukunst der Cisterzienser*, 1916.
- SHARPE (E.). — *The architecture of the Cistercians*, 1874-76, 2 vol. in-4<sup>o</sup>.
- VACANDARD (E.). — *Vie de saint Bernard*, 4<sup>e</sup> édit., Paris, 1910, 2 vol.
- VIOUET-LE-DUC. — *Dict. d'arch.*, passim.



I

T

V

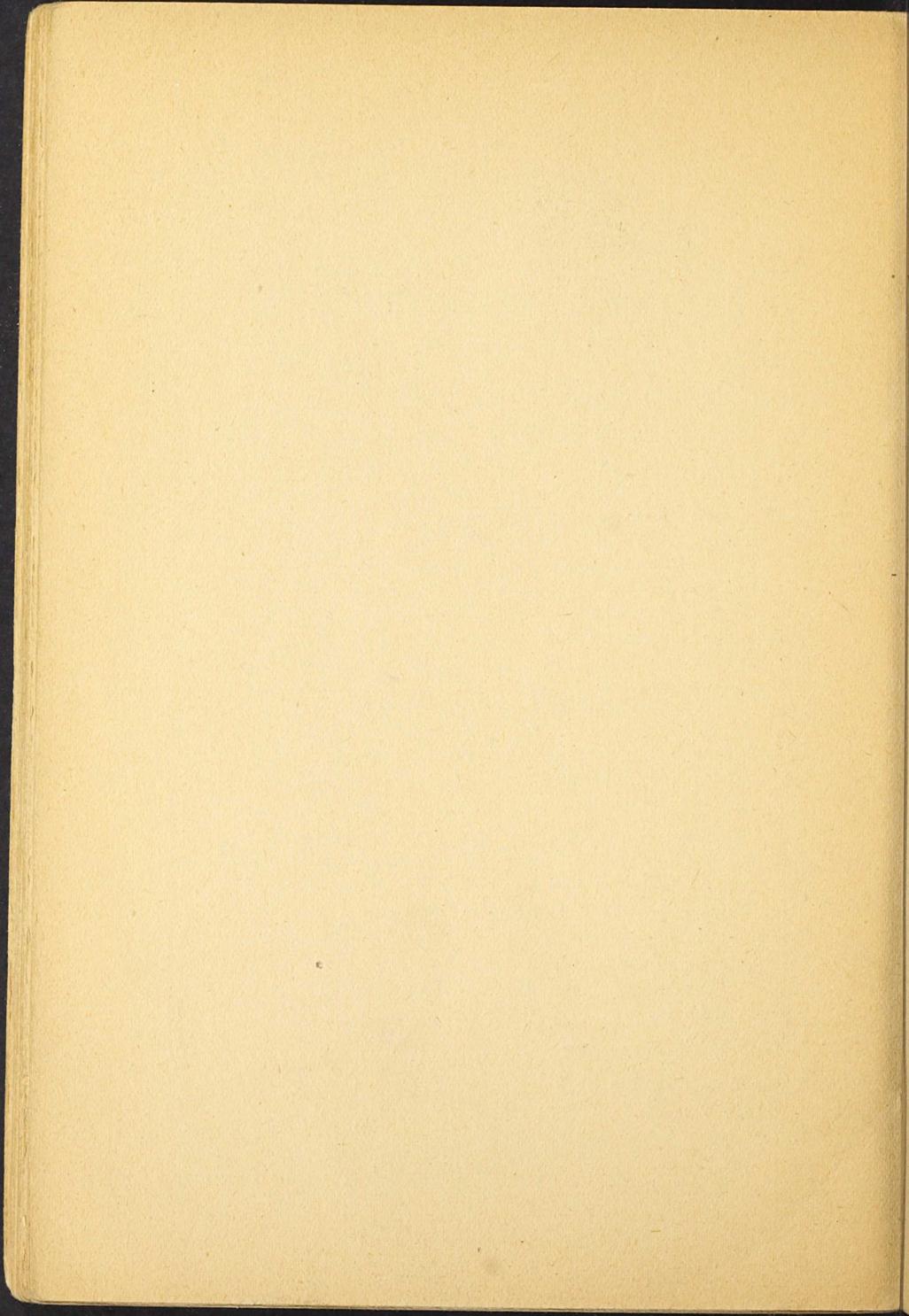
Bl

Ta

## TABLE DES MATIÈRES

---

I. — Sommaire historique .....	5
II. — Description de l'abbaye .....	15
III. — L'Architecture .....	17
L'église .....	17
Le cloître .....	22
La salle capitulaire .....	26
La grande salle .....	28
Le dortoir .....	28
Le chauffoir .....	29
Le réfectoire .....	30
L'infirmierie .....	32
IV. — La décoration peinte et sculptée .....	35
Les vitraux .....	35
La sculpture .....	36
Carreaux émaillés .....	39
Les tombeaux .....	40
V. — Bâtiments divers .....	45
La porterie .....	45
Le logis des hôtes .....	45
La chapelle des étrangers .....	46
La boulangerie .....	46
Le colombier .....	46
Le logement des abbés commendataires .....	46
La forge .....	46
Bibliographie sommaire .....	51
Table des planches hors texte et des illustrations dans le texte .....	53



V

X  
X  
X  
X

Ar  
Pl  
To  
Ca  
Co  
Pe  
Ch  
In  
Vr  
Ca  
To

## TABLE DES PLANCHES

---

I. — Entrée de l'abbaye. — Le colombier .....	16
II. — Ensemble des bâtiments de Fontenay .....	17
III. — Bas-côté nord de l'église .....	24
IV. — Transept de l'église .....	24
V. — Intérieur de l'église .....	25
VI. — Ensemble du cloître .....	25
VII. — Galerie sud-ouest du cloître .....	32
VIII. — Angle sud-est du cloître Travées nord-ouest du cloître .....	32
IX. — Ensemble nord-ouest du cloître .....	33
X. — Galerie est et entrée de la salle capitulaire .....	33
XI. — La salle capitulaire .....	40
XII. — La grande salle .....	40
XIII. — La petite infirmerie. Travée du réfectoire. La forge.	41
XIV. — La petite infirmerie. Le dortoir .....	41
XV. — Vierge de Fontenay (fin du XIII <sup>e</sup> siècle) .....	48
XVI. — La forge .....	49

### ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE

Armes de l'abbaye de Fontenay .....	6
Plan d'ensemble de l'abbaye de Fontenay .....	8
Tombe d'Ebrard, évêque de Norwich (XII <sup>e</sup> siècle) .....	10
Carreaux du pavement de l'église .....	14
Coupe transversale de l'église .....	19
Perspective du lavabo de Fontenay .....	25
Cheminée du chauffoir .....	30
Inscription incrustée de ciments colorés .....	32
Vitrail d'Obazine .....	35
Carreaux émaillés .....	39
Tombe d'Eudes de Frolois .....	43

